N° 11F0019M au catalogue — N° 374
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-04508-5

Direction des études analytiques : documents de recherche

Évolution des caractéristiques des immigrants et de leurs revenus initiaux

par Feng Hou et Garnett Picot

Date de diffusion : le 17 février 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Évolution des caractéristiques des immigrants et de leurs revenus initiaux

par

Feng Hou
Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

et

Garnett Picot
Recherche et évaluation, Citoyenneté et Immigration Canada et
Institut de recherche en politiques publiques

11F0019M N° 374
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-04508-5

Février 2016

Direction des études analytiques
Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Il est possible d'accéder gratuitement à ces documents à www.statcan.gc.ca.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Table des matières

Résumé **5**

Sommaire **6**

1 Introduction **8**

2 Évolution de la politique d'immigration **9**

3 Données et méthodes **10**

4 Résultats **12**

4.1 Tendances à long terme à l'égard des revenus initiaux 12

4.2 Évolution des caractéristiques des immigrants 16

4.2.1 Années 1980 16

4.2.2 Années 1990 16

4.2.3 Années 2000 17

4.2.4 Évolution des caractéristiques des demandeurs principaux au cours des années 2000 20

4.3 Effet des changements relatifs à la sélection des immigrants sur les revenus initiaux au cours des années 2000 24

4.3.1 Rôle du Programme des candidats des provinces et de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée relativement à la hausse des revenus initiaux des immigrants de sexe masculin 24

4.3.2 Résultats des nouvelles immigrantes au cours des années 2000 26

4.3.3 Évolution des revenus initiaux des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique durant les années 2000 27

4.4 Effet des changements relatifs à la sélection des immigrants sur les revenus initiaux au cours des années 1990 30

4.5 Effet des changements relatifs à la sélection des immigrants sur les revenus initiaux au cours des années 1980 31

5 Conclusion et discussion **33**

6 Annexe – Tableaux et graphiques **35**

Références **40**

Résumé

Au cours des années 1990 et 2000, des modifications ont été apportées aux politiques en matière de sélection des immigrants, qui ont eu pour effet de changer de façon importante les caractéristiques des nouveaux immigrants au Canada sur plusieurs plans, dont le niveau de scolarité à l'arrivée au pays, la catégorie d'immigration, la région d'origine, l'expérience de travail acquise au Canada préalablement à l'arrivée, et la répartition géographique. Les modifications aux politiques visaient principalement à améliorer la situation économique des immigrants au moment de leur établissement. La présente étude vise à établir si les revenus initiaux des immigrants ont augmenté par suite des changements aux politiques de sélection des immigrants et, le cas échéant, à déterminer les caractéristiques ayant le plus contribué à cette augmentation. Si l'on fait abstraction de la variation associée au cycle économique, les revenus initiaux ont peu changé au cours des années 1990 et 2000 pour l'ensemble des nouveaux immigrants ainsi que pour les demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique. Cette stabilité est attribuable aux effets inverses de différents facteurs : certains tendaient à faire accroître les revenus et d'autres, à les faire diminuer (par exemple, une baisse des revenus découlant de certaines caractéristiques). Parmi les principaux changements dans les caractéristiques des immigrants qui ont eu une incidence positive sur les revenus initiaux, les plus importants étaient la hausse du niveau de scolarité au moment de l'arrivée dans les années 1990 et la forte augmentation de la proportion d'immigrants ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant leur arrivée dans les années 2000. Cette dernière caractéristique explique aussi l'avantage des candidats des provinces au chapitre des revenus par rapport aux immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés.

Mots clés : immigration, revenus initiaux, expérience de travail au Canada.

Sommaire

Au cours des années 1990 et 2000, des modifications majeures ont été apportées aux politiques en matière de sélection des immigrants. Ces modifications visaient, à tout le moins en partie, à accroître le niveau des revenus initiaux des immigrants. En effet, au cours des années 1980 et au début des années 1990, les revenus initiaux des immigrants avaient diminué, à la fois en chiffres relatifs (comparativement aux Canadiens de naissance) et en chiffres absolus, aussi entendait-on faire en sorte que leur situation économique s'améliore peu après leur arrivée. Les modifications apportées aux politiques de sélection ainsi que d'autres facteurs ont entraîné des changements dans les caractéristiques des immigrants sur différents plans, dont le profil démographique, la région d'origine, l'expérience de travail et la répartition géographique. La présente étude vise à établir si les revenus des immigrants immédiatement après leur établissement ont augmenté par suite de ces changements et, le cas échéant, à déterminer les caractéristiques ayant le plus contribué à cette augmentation.

Si l'on considère l'ensemble des nouveaux immigrants, et si l'on fait abstraction de la variation associée au cycle économique, les revenus initiaux (c.-à-d. les revenus lors des deux premières années complètes suivant l'arrivée au pays) sont restés plus ou moins constants au cours des années 1990 et 2000. La situation était très similaire pour les demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique. Au cours des années 1990, la hausse du niveau de scolarité atteint au moment de l'arrivée et l'augmentation de la proportion d'immigrants faisant partie de la catégorie de l'immigration économique ont contribué à la croissance des revenus initiaux. Dans les années 2000, une période beaucoup plus complexe sur le plan de la sélection des immigrants, les facteurs ayant eu une incidence positive sur les revenus initiaux des immigrants ont été, entre autres, les changements relatifs à la répartition des immigrants entre les catégories d'immigration, et notamment l'expansion du Programme des candidats des provinces (PCP), de même que les changements touchant la région d'origine et, dans le cas des immigrantes, la hausse du niveau de scolarité à l'arrivée. Ces facteurs ont été contrebalancés par une conjoncture économique moins favorable dans les villes et les régions de destination vers la fin des années 2000.

Un facteur s'est toutefois avéré prédominant : l'augmentation de la proportion de nouveaux immigrants qui, avant même d'obtenir leur statut de résident permanent, avaient déjà acquis de l'expérience de travail au Canada, souvent dans le cadre d'emplois à haut salaire. Les changements rattachés à ce facteur ont eu tendance à favoriser une hausse des revenus initiaux au cours des années 2000 de façon beaucoup plus marquée que n'importe laquelle des autres variables étudiées. La progression au chapitre de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée est à l'origine de la plus grande partie de l'effet positif que le PCP a eu sur les revenus initiaux pendant les années 2000, étant donné qu'une très forte proportion des immigrants possédant une telle expérience de travail étaient des candidats des provinces. Qui plus est, les écarts reliés à l'expérience de travail au Canada avant l'arrivée entre les candidats des provinces (qui en possédaient davantage) et les travailleurs qualifiés (qui en possédaient moins) expliquaient la quasi-totalité de l'avantage des premiers sur les seconds en ce qui touche les revenus initiaux au cours des années 2000. Bien que d'autres facteurs, comme les différences sur le plan de la répartition géographique (davantage d'immigrants s'étant établis dans l'Ouest), le niveau de scolarité à l'arrivée, le chômage dans les régions et les villes de destination ainsi que la région d'origine, aient pu avoir un léger effet positif ou négatif sur l'écart des revenus initiaux des candidats des provinces et des travailleurs qualifiés, cet effet est faible comparativement à celui engendré par l'expérience de travail au Canada avant l'arrivée. Une fois ajustés au titre des différences relatives à l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, les revenus initiaux des candidats des provinces et ceux des travailleurs qualifiés étaient virtuellement identiques. Cette conclusion est valable pour l'ensemble des nouveaux immigrants ainsi que pour les demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique, et elle s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Il est probable que la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée qui est utilisée dans cette étude rende compte d'au moins trois effets. Il y a d'abord l'effet d'une telle expérience de travail sur les revenus dans le cadre de l'emploi des immigrants peu après leur arrivée. Les employeurs semblent plus enclins à tenir compte de cette expérience dans la rémunération accordée comparativement à l'expérience acquise à l'étranger. Ensuite, cette variable peut aussi refléter un effet de sélection. À partir du moment où un immigrant est choisi parmi un bassin de travailleurs étrangers temporaires, on dispose de renseignements sur son rendement dans le cadre de son emploi au Canada. Si l'employeur veut que le travailleur étranger temporaire devienne un employé permanent, ce sera sans doute parce que ce dernier a bien accompli son travail. Il se peut donc qu'une forte portion de l'effet de cette variable sur les revenus initiaux soit attribuable à ce processus de sélection. Enfin, au cours des années 2000, beaucoup des travailleurs ayant obtenu un visa temporaire et qui sont devenus résidents permanents occupaient des emplois à haut salaire.

1 Introduction

Le Canada a modifié en profondeur ses politiques de sélection des immigrants de la catégorie de l'immigration économique au cours des années 1990 et 2000; ces modifications visaient, à tout le moins en partie, à améliorer la situation économique des immigrants à courte échéance après leur arrivée (se reporter à l'examen effectué par Ferrer, Picot et Riddell [2014]). Les modifications en question, conjuguées à d'autres pressions, ont eu comme conséquence de changer les caractéristiques des nouveaux immigrants. Au cours des années 1990, une hausse marquée du niveau de scolarité des nouveaux immigrants au moment de leur arrivée ainsi qu'une augmentation de la proportion d'immigrants faisant partie de la catégorie de l'immigration économique ont été observées. Puis, dans les années 2000, une hausse du nombre d'immigrants ayant déjà travaillé en vertu d'un visa de travail temporaire, et ayant ainsi acquis de l'expérience de travail en sol canadien avant d'immigrer a été observée. Une part croissante d'immigrants sont venus au Canada dans le cadre du Programme des candidats des provinces (PCP); ils étaient moins nombreux à s'établir à Toronto et plus nombreux à opter pour l'Ouest. En outre, le niveau de scolarité des immigrants a quelque peu baissé, et la composition selon la région d'origine a changé de manière significative. La présente étude visait à établir si ces changements ont eu une incidence importante sur les revenus initiaux au cours des années 1990 et 2000 et, le cas échéant, de déterminer quels facteurs ont le plus contribué à l'augmentation des revenus initiaux.

Pour une bonne part, les travaux antérieurs de recherche économique sur l'immigration ont surtout porté sur la diminution des revenus des immigrants immédiatement après leur arrivée par rapport aux revenus des Canadiens de naissance au cours des années 1980 et au début des années 1990. L'importance de cette diminution et les raisons pouvant l'expliquer sont bien documentées (Aydemir et Skuterud, 2005; Hou, 2013; Picot et Sweetman, 2012; Reitz, 2007). Toutefois, les revenus initiaux n'ont pas seulement diminué en chiffres relatifs, mais aussi en chiffres absolus. À partir de données de recensement, Frenette et Morissette (2005) ont constaté que le revenu moyen des immigrants au cours des cinq premières années suivant leur arrivée avait diminué de 15 % entre 1980 et 1990, puis d'un autre déclin de 13 % dès 1995.

Un des objectifs de l'étude était de déterminer si les revenus initiaux ont augmenté par la suite. L'accent a été mis sur les années 2000, époque où d'importantes modifications ont été effectuées en matière de sélection des immigrants, mais une courte analyse des années 1980 et 1990 est également fournie. Il est question du rôle, dans toute amélioration observée, des modifications relatives à la sélection des immigrants et des changements connexes dans les caractéristiques des immigrants (dont le profil démographique, la catégorie d'immigration, la région d'origine, la répartition géographique et l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée)[1]. L'un des points abordés consiste à savoir si la progression du PCP au cours des années 2000 a contribué à la hausse des revenus initiaux et, le cas échéant, pourquoi. On entend par revenus initiaux le revenu annuel moyen d'une personne au cours des deux premières années complètes suivant l'obtention du statut de résident permanent.

1. Cette étude ne vise pas à expliquer en totalité les changements au niveau des revenus initiaux. Outre l'évolution des caractéristiques de base, d'autres facteurs peuvent influer sur les résultats économiques associés à une caractéristique donnée, comme la scolarité, l'expérience de travail acquise à l'étranger (l'âge au moment de l'arrivée), l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée ou la région d'origine. Les changements de ce genre ne sont pas étudiés ici. Par exemple, au cours des années 1980 et 1990, la rémunération accordée par les employeurs au titre de l'expérience de travail acquise à l'étranger a diminué graduellement au fil du temps (Aydemir et Skuterud, 2005).

2 Évolution de la politique d'immigration

Les modifications de la politique d'immigration ont entraîné un changement marqué des caractéristiques des immigrants (Beach, Green et Worswick, 2011). Au début des années 1990, le système de points a été révisé dans le but d'attirer des immigrants ayant un niveau de scolarité plus élevé, et la proportion d'immigrants entrant dans la catégorie de l'immigration économique a augmenté. Ces changements ont donné lieu à un accroissement des revenus initiaux des immigrants sélectionnés au moyen du système de points, c'est-à-dire les demandeurs principaux (Picot et Hou, 2009). Toutefois, les demandeurs principaux représentent seulement 20 % environ de l'ensemble des immigrants, de sorte que ces résultats nous apprennent peu de choses sur l'évolution des revenus initiaux des immigrants pris globalement. Au début des années 2000, le système de sélection a de nouveau été révisé aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Les points attribués au titre d'un niveau de scolarité plus élevé au moment de l'arrivée ont de nouveau été majorés, et les exigences relatives à la connaissance du français et de l'anglais ainsi que les tests connexes ont été resserrés. Les modifications des politiques de sélection aux termes de la LIPR ont aussi donné lieu à une nette diminution de la concentration d'immigrants dans la catégorie de l'immigration économique au niveau de certaines professions (p. ex. réduction de la proportion — par ailleurs élevée — d'immigrants qui sont ingénieurs ou spécialistes des technologies de l'information) et ont eu des répercussions sur les proportions d'immigrants venant de certains pays (p. ex. baisse notable de la proportion d'immigrants originaires de la Chine, et hausse de la proportion d'immigrants originaires des Philippines). Les modifications de la LIPR ont eu comme effet une augmentation des revenus initiaux des demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010). Le principe directeur sous-jacent aux révisions du système de points dans les années 1990 et 2000 consistait à attirer des immigrants de la catégorie de l'immigration économique qui pourraient s'adapter adéquatement à l'évolution du marché du travail et qui obtiendraient de bons résultats à long terme. Cette stratégie constitue l'essence même du modèle de sélection fondé sur le capital humain.

Cependant, au début des années 2000, la capacité éventuelle du système d'immigration à combler les pénuries de compétences professionnelles à court terme en est venue à susciter des inquiétudes croissantes. Afin d'atténuer ces préoccupations et en vue d'atteindre d'autres objectifs (p. ex. répondre aux besoins des provinces en regard de la croissance de la population et de la demande de main-d'œuvre), certains programmes existants ont été élargis, et de nouveaux programmes ont été mis sur pied. La proportion d'immigrants sélectionnés dans le cadre du PCP a augmenté, en particulier dans l'Ouest. Un programme axé sur les travailleurs de métiers spécialisés a été créé, des instructions ministérielles (autorisant Citoyenneté et Immigration Canada à prendre des mesures en cas de pénurie perçue de main-d'œuvre spécialisée) ont été mises en œuvre, et la catégorie de l'expérience canadienne a été instaurée, permettant à des étudiants étrangers ayant acquis de l'expérience de travail au Canada ainsi qu'à des travailleurs étrangers temporaires de devenir immigrants reçus dans certaines circonstances. La proportion de nouveaux demandeurs principaux ayant travaillé au Canada en vertu d'un visa de travail temporaire avant de devenir résidents permanents a augmenté substantiellement durant les années 2000 (Hou et Bonikowska, 2015). Cela aussi pourrait avoir eu des effets sur les revenus initiaux.

Ces modifications des politiques en vigueur ainsi que certaines autres pressions économiques ont contribué à faire évoluer les caractéristiques démographiques des immigrants, leur répartition par catégorie d'immigration, les régions d'origine, l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée ainsi que les villes ou les régions où les immigrants s'établissent. La présente étude traite de la manière dont les modifications en question ont influé sur les revenus initiaux des immigrants.

3 Données et méthodes

Les données utilisées aux fins de cette étude proviennent de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). La BDIM combine les fichiers d'établissement et les dossiers fiscaux annuels des immigrants arrivés au Canada après 1979. Les immigrants ayant produit au moins une déclaration de revenus depuis 1982 font partie de cette base de données. Les renseignements sur les caractéristiques des immigrants au moment de l'établissement, dont l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, le pays d'origine, la langue et la catégorie d'immigration (p. ex. travailleurs qualifiés, membres de la famille, réfugiés) sont extraits des fichiers d'établissement des immigrants. Les renseignements sur la rémunération et les autres revenus, l'état matrimonial actuel et le lieu de résidence proviennent des dossiers fiscaux. L'échantillon examiné dans le cadre de cette étude comprend l'ensemble des immigrants ayant obtenu le statut de résident permanent entre 1981 et 2010 et ayant eu un revenu positif lors d'au moins une de leurs deux premières années complètes au Canada. L'étude porte sur les immigrants âgés de 20 à 54 ans au moment de leur établissement.

Afin de déterminer comment ces changements dans les caractéristiques des immigrants influent sur les revenus initiaux, on produit des revenus initiaux « ajustés » en fixant les caractéristiques des nouveaux immigrants pour qu'elles correspondent à celles observées lors de la première année de la période à l'étude. Ces revenus ajustés correspondent à ceux que l'on aurait observé si la distribution des caractéristiques des immigrants (notamment les caractéristiques démographiques, la région d'origine, l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée et la répartition géographique) était restée inchangée au fil du temps et si les revenus associés à ces caractéristiques étaient restés égaux à la valeur moyenne observée durant la période à l'étude (c'est-à-dire les années 2000). Dès lors, pour une année particulière, l'écart entre les revenus initiaux réels et les revenus initiaux ajustés représentera l'effet exercé sur les revenus par les changements dans la distribution des caractéristiques des nouveaux immigrants.

Au total, trois modèles de régression sont utilisés pour produire les revenus ajustés :

$$\text{Revenus annuels} = \beta_{1,\text{constante}} * \text{cohorte}_i + \sum \beta_{1,\text{catégorie}} * \text{Catégorie} + \varepsilon \quad (1)$$

$$\text{Revenus annuels} = \beta_{2,\text{constante}} * \text{cohorte}_i + \sum \beta_{2,\text{catégorie}} * \text{Catégorie} + \sum \beta_i * X + \varepsilon \quad (2)$$

$$\text{Revenus annuels} = \beta_{3,\text{constante}} * \text{cohorte}_i + \sum \beta_{3,\text{catégorie}} * \text{Catégorie} + \sum \beta_i * X + \beta_{3,\text{ag}} * \text{Exp} + \varepsilon \quad (3)$$

Les revenus annuels durant les deux premières années complètes suivant l'obtention du statut de résident permanent constituent la variable dépendante. À des fins de vérification de la robustesse des résultats ainsi obtenus, on a aussi produit des résultats en utilisant le logarithme des revenus annuels comme variable dépendante, et les principales constatations sont demeurées les mêmes. Les revenus sont mesurés en dollars constants de 2011.

Le modèle 1 comporte la cohorte d'établissement annuelle et la catégorie d'immigration. La variable relative à la catégorie d'immigration comporte huit choix : demandeur principal, travailleurs qualifiés; demandeur principal, candidats des provinces; demandeur principal, aides familiaux résidents; demandeur principal, gens d'affaires; demandeur principal, immigration économique[2]; conjoints et personnes à charge, famille; réfugiés; autres. Les coefficients reliés à ces variables nominales correspondent à l'écart observé au cours de la période à l'étude dans

2. La catégorie économique englobe des travailleurs qualifiés, des candidats des provinces, des aides familiaux résidents ainsi que la catégorie des gens d'affaires.

les revenus annuels moyens réels entre chaque catégorie et le groupe de référence (ici, les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés).

Le modèle 2 comprend en outre l'ensemble des variables de contrôle, à l'exception de l'expérience de travail au Canada avant l'arrivée. Ces variables incluent l'âge au moment de l'établissement[5], le niveau de scolarité[6] au moment de l'établissement, la région d'origine[7], la langue[8], la répartition géographique[9] et le taux de chômage parmi les travailleurs dans la force de l'âge au niveau de chacune des 14 régions canadiennes l'année où les revenus ont été mesurés (soit le taux de chômage régional). Dans ce modèle, les coefficients relatifs à la variable de la catégorie d'immigration représentent l'écart entre chaque catégorie et les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés (groupe de référence), après ajustement au titre des écarts au niveau des variables de contrôle *par catégorie d'immigration*.

Le modèle 3 comprend toutes les variables du modèle 2, plus l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée. Cette variable comporte quatre niveaux fondés sur les revenus annuels au Canada lors d'au moins une année précédant le moment où le statut de résident permanent a été obtenu : plus de 50 000 $, de 20 000 $ à 50 000 $, moins de 20 000 $, aucune expérience de travail au Canada avant l'arrivée[5].

On a appliqué chacun de ces modèles à trois périodes : de 1982 à 1988, de 1989 à 1999, et de 1999 à 2010. Cette dernière période englobe les revenus initiaux de 2000-2001 à 2011-2012, et c'est sur elle que porte principalement l'étude. Les trois périodes en question ont été choisies de manière que le moment où elles se terminent corresponde en gros à des variations du cycle économique (se reporter à la prochaine section). Également, deux groupes d'immigrants ont fait l'objet d'une analyse distincte : le premier comprend l'ensemble des nouveaux immigrants et le second, uniquement les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique. La plupart des changements apportés au système de sélection au cours des années 2000 avaient surtout trait aux demandeurs principaux de cette catégorie. Les modèles sont exécutés séparément pour les hommes et les femmes.

Une méthode de décomposition sert à déterminer lesquelles des nombreuses variables entrant dans l'analyse ont l'incidence la plus forte sur les revenus initiaux. L'analyse des revenus « ajustés » sert à établir le changement total des revenus initiaux durant la période à l'étude qui est associé à l'évolution de l'ensemble des caractéristiques. La décomposition permet de déterminer quelle fraction de ce changement total est imputable à chaque variable, et de voir ainsi laquelle a l'effet le plus marqué sur les revenus initiaux des immigrants. Au moyen d'une variante de la décomposition d'Oaxaca (Hou, 2014), la part imputable à la variable explicative X_i de la « différence expliquée » totale — découlant de tous les prédicteurs X inclus dans le modèle est

---

5. L'âge au moment de l'établissement est établi en fonction de sept groupes d'âge : 20 à 24 ans, 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 à 39 ans, 40 à 44 ans, 45 à 49 ans, et 50 à 54 ans.
6. Il y a cinq choix possibles en ce qui touche le niveau de scolarité au moment de l'établissement : pas de diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, études postsecondaires partielles, baccalauréat, diplôme d'études supérieures.
7. Il y a dix régions d'origine : États-Unis, Europe du Nord et de l'Ouest, Europe du Sud et de l'Est, Afrique, Asie de l'Est (principalement la Chine), Asie du Sud (principalement l'Inde et le Pakistan), Asie du Sud-Est (principalement les Philippines et le Vietnam), autres pays d'Asie, Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud, Océanie et autres pays.
8. Il y a sept choix au chapitre de la langue : anglais, langue maternelle; français, langue maternelle; français ou anglais, langue maternelle, bilingue; autre langue maternelle, connaissance de l'anglais; autre langue maternelle, connaissance du français; autre langue maternelle, bilingue; ne parle ni le français, ni l'anglais.
9. Il y a 14 régions canadiennes : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Montréal, reste du Québec, Toronto, reste de l'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Vancouver, reste de la Colombie-Britannique, territoires.
10. Les modèles ont été exécutés de nouveau à partir des revenus moyens au cours des années antérieures à l'établissement à la place des revenus maximums; les résultats en ont été à peu près identiques.

calculée ainsi : $\frac{(\overline{X}_{i,2}-\overline{X}_{i,1})\beta_i}{\sum_{i=1}^{n}(\overline{X}_{i,2}-\overline{X}_{i,1})\beta_i}$, où $\overline{X}_{i,1}$ est la moyenne de X_i au début de la période, tandis que $\overline{X}_{i,2}$ est la moyenne de X_i à la fin de la période, et β_i est le coefficient de la variable X_i dans le modèle, incluant les données regroupées pour toutes les cohortes d'établissement au cours de la période à l'étude.

4 Résultats

4.1 Tendances à long terme à l'égard des revenus initiaux

Les revenus des nouveaux immigrants présentent un caractère fortement cyclique. Comparativement au groupe de référence[5], les revenus initiaux des immigrants sont davantage influencés par l'état de l'économie canadienne, en général. Ils augmentent en période d'expansion économique, et ils diminuent lors des récessions (graphiques 1 et 2). Les revenus initiaux ont baissé durant les récessions du début des années 1980 et du début des années 1990.

Le début des années 2000 a constitué une période assez particulière pour les immigrants. Par rapport aux récessions survenues au début à la fin des années 1980 et au début des années 1990, la récession observée à cette époque a été modérée. Le taux de chômage au Canada a augmenté de 4 points de pourcentage au début des années 1980 ainsi qu'au début des années 1990, et de 1 point de pourcentage au début des années 2000. Malgré tout, les revenus initiaux des hommes immigrants ont diminué de façon significative durant cette dernière période : entre les cohortes d'établissement de 1989 et de 2002, ils ont baissé de 17 % globalement, et de 23 % dans le cas des diplômés universitaires. À l'intérieur de la cohorte d'établissement de 2002, les hommes immigrants détenant un baccalauréat avaient des revenus à peine plus élevés que ceux ayant seulement fait des études secondaires. Une bonne part de cette baisse imprévue était attribuable à la débâcle survenue dans le secteur des technologies de l'information (TI) et au fait qu'un pourcentage très élevé des nouveaux immigrants de sexe masculin travaillaient dans des domaines liés au génie et à l'informatique (Picot et Hou, 2009). Toutefois, vers la fin des années 2000, ce repli des TI s'était estompé, et l'économie a connu une expansion. Les revenus initiaux des immigrants — en particulier ceux ayant un niveau de scolarité élevé — se sont redressés, et l'écart à ce chapitre entre les immigrants ayant seulement fait des études secondaires et ceux détenant un diplôme universitaire est revenu au même niveau qu'avant les années 2000.

Afin de circonscrire les tendances à long terme, après élimination des fluctuations cycliques, on se concentre sur les revenus en 1982, 1989, 2000 et 2007 ainsi qu'en 2012, qui constitue le

5 Pour les années 1980 à 2010, le groupe de référence comprend les personnes nées au Canada ainsi que les immigrants établis au Canada depuis dix ans ou plus. Le fait est que l'ensemble de données fait uniquement état des immigrants arrivés au Canada après 1980. Par conséquent, entre 1981 et 1986, le groupe de référence englobe toutes les personnes nées au Canada ainsi que les immigrants arrivés au Canada avant 1980, ce qui signifie que, entre les deux années en question, les revenus du groupe de référence sont quelque peu sous-estimés par rapport à ceux calculés pour les années 1986 à 2010. La présente étude porte sur les années 1982 et les années 2000, et les revenus du groupe de référence sont définis de façon comparable pour ces périodes.

dernier point de données[9]. Étant donné que, dans cette étude, les revenus initiaux correspondent à la moyenne des deux premières années complètes passées au Canada, l'évolution à long terme des revenus est examinée entre les cohortes d'établissement de 1981[10] (revenus en 1982 et 1983), de 1992 (revenus en 1992 et 1993), de 1993 (revenus en 2003 et 2004) et de 2011 (revenus en 2011 et 2012). Les années où les revenus des membres de ces cohortes sont pris en compte sont proches des sommets du cycle économique. Toutefois, même lors des années correspondant à ces sommets, certaines différences subsistent en ce qui a trait à la situation économique, mesurée d'après le taux de chômage. Par conséquent, les taux de chômage annuels au niveau régional parmi les travailleurs dans la force de l'âge sont pris en compte dans les modèles de régression au lieu du calcul des revenus ajustés.

Les revenus initiaux des hommes immigrants ont reculé de 8,9 % entre les cohortes d'établissement de 1981 et de 1992 (graphique 1 et tableau 1). Après les années 1992, peu de changement significatif de la tendance à long terme touchant les revenus initiaux des hommes immigrants n'a été observée. Toutefois, étant donné que les revenus des membres du groupe de référence ont augmenté au cours de la période allant de 1982 à 2012, l'écart de revenu entre ce groupe et les nouveaux immigrants de sexe masculin s'est creusé de façon presque continue (en excluant les variations cycliques). Les revenus initiaux des immigrants de la cohorte de 1981 équivalaient à 79 % de ceux du groupe de référence, et cette proportion chutait à 69 % pour la cohorte de 1992, à 60 % pour celle de 1993 et à 52 % pour celle de 2011 avant de connaître un redressement marginal et de s'établir à 57 % pour la cohorte de 2012[11].

Dans une perspective à long terme, les revenus initiaux des immigrantes sont demeurés remarquablement constants au cours des 30 années examinées[12], abstraction faite des changements reliés au cycle économique. Certes, pour les années 1992 et 2003, il n'y a aucune indication de changement significatif des revenus lors des sommets du cycle économique (graphique 2 et tableau 1). La encore, étant donné que les revenus des membres du groupe de référence ont connu une hausse significative au cours de ces trois décennies, les revenus relatifs des nouvelles immigrantes (comparativement au groupe de référence) ont diminué. Dans le cas de la cohorte de nouvelles immigrantes de 1981, les revenus initiaux représentaient 69 % de ceux du groupe de référence. Toutefois, pour la cohorte d'établissement de 2012, cette proportion avait chuté à 53 %.

L'analyse porte principalement sur les revenus initiaux des nouveaux immigrants. Si l'on veut se faire une idée plus générale des résultats économiques, il faut aussi tenir compte du chômage ou du non-emploi chez les nouveaux immigrants. La présente étude accorde brièvement cet aspect, car il ne joue pas un rôle central dans le contexte des questions traitées ici. Le graphique 1 de l'annexe montre que la proportion de nouveaux immigrants de sexe masculin[13] ayant un emploi (revenus positifs) était quelque peu inférieure durant les années 2000 (environ 85 %) qu'au cours des années 1980 (environ 91 %). Le recul le plus marqué a été observé pour les nouvelles immigrantes. Leur taux d'emploi est passé d'un sommet de 78 % au cours des années 1980 à

---

10. Le taux de chômage national se situait à son niveau cyclique en 1981, en 1989, en 2000 et en 2007. Au cours des années en question, le taux de chômage parmi les personnes en âge de travailler (25 à 54 ans) a été de 5,5 %, 5,3 %, 5,7 % et 5,1 %, respivement. En 1992, soit quatre années dans la période étudiée, le taux de chômage était de 8,8 %, et il était de 8,3 % en 2012, année qui correspond au dernier point de données dans l'étude. Au début des années 1980, c'est en 1981 et non en 1982, que le taux de chômage a été le plus bas. Toutefois, le SEIMI ne fournit pas de données sur les revenus en 1981. Les revenus initiaux ont en principe diminué entre 1981 et 1982, de sorte que la baisse des revenus initiaux entre 1982 et 1992 qui est présentée ici est moins prononcée que cette ouverture entre 1981 et 1992.

11. Une comparaison fort utile de l'écart est entre les revenus des nouveaux immigrants et ceux du groupe de référence. Une partie de l'écart observé peut être attribuable à des différences dans les caractéristiques relatives au capital humain entre ces groupes, par exemple l'expérience du travail ou le niveau de scolarité. Ces différences ne feront pas l'objet d'un ajustement dans la présente étude. L'ensemble de données utilisé ne contient pas de renseignements sur le niveau de scolarité des membres du groupe de référence.

12. Cependant, si les données relatives à 1981 étaient disponibles, il y aurait cette étude un recul entre 1981 et 1992.

13. Le taux de chômage est celui enregistré lors de la première année complète passée au Canada.

environ 65 % au cours des années 2000 (graphique 2 de l'annexe). Pour les hommes ainsi que pour les femmes, la diminution du taux d'emploi est survenue principalement lors de la récession du début des années 1990. Le taux d'emploi n'a pas remonté de façon significative au cours de l'expansion économique amorcée depuis 1993. De 1999 à 2007, le taux d'emploi a augmenté de 4 points de pourcentage pour les nouveaux immigrants de sexe masculin et de 5 points de pourcentage pour les nouvelles immigrantes.

Tableau 1
Revenus initiaux des nouveaux immigrants, et revenus initiaux comparativement à ceux du groupe de référence, selon le sexe, certaines cohortes d'établissement

	Cohorte d'établissement				
	1981	1988	1999	2006	2010
	dollars constants de 2011				
Revenus initiaux					
Ensemble des nouveaux immigrants					
Hommes	38 200	34 600	34 300	33 400	34 300
Femmes	18 900	21 500	20 100	20 700	21 800
Demandeurs principaux, catégorie de l'immigration économique					
Hommes	47 800	43 100	41 400	41 100	42 100
Femmes	25 200	30 000	29 000	29 200	27 900
			ratio		
Revenus initiaux par rapport au groupe de référence					
Ensemble des nouveaux immigrants					
Hommes	0,74	0,64	0,60	0,55	0,57
Femmes	0,68	0,70	0,60	0,52	0,53
Demandeurs principaux, catégorie de l'immigration économique					
Hommes	0,93	0,80	0,73	0,68	0,70
Femmes	0,90	0,98	0,81	0,73	0,68

Notes : Les nouveaux immigrants comprennent ici les personnes âgées de 20 à 54 ans au moment de l'immigration et qui ont eu des revenus positifs lors d'au moins une de leurs deux premières années complètes au Canada. Les revenus initiaux correspondent aux revenus annuels moyens lors des deux premières années complètes passées au Canada, et ils sont arrondis au multiple de 100 $ le plus proche. Pour les cohortes des années 1988, 1999, 2006 et 2010, le groupe de référence comprend les Canadiens de naissance et les immigrants établis au Canada depuis dix ans ou plus (neuf ans ou plus pour la cohorte de 1988). Dans le cas de la cohorte de 1981, le groupe de référence est constitué des Canadiens de naissance et des immigrants établis depuis deux ans ou plus. De ce fait, les revenus initiaux en proportion des revenus du groupe de référence sont quelque peu surestimés pour 1981 comparativement aux autres années.
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Graphique 1
Revenus initiaux des nouveaux immigrants de sexe masculin, années d'établissement 1981 à 2010

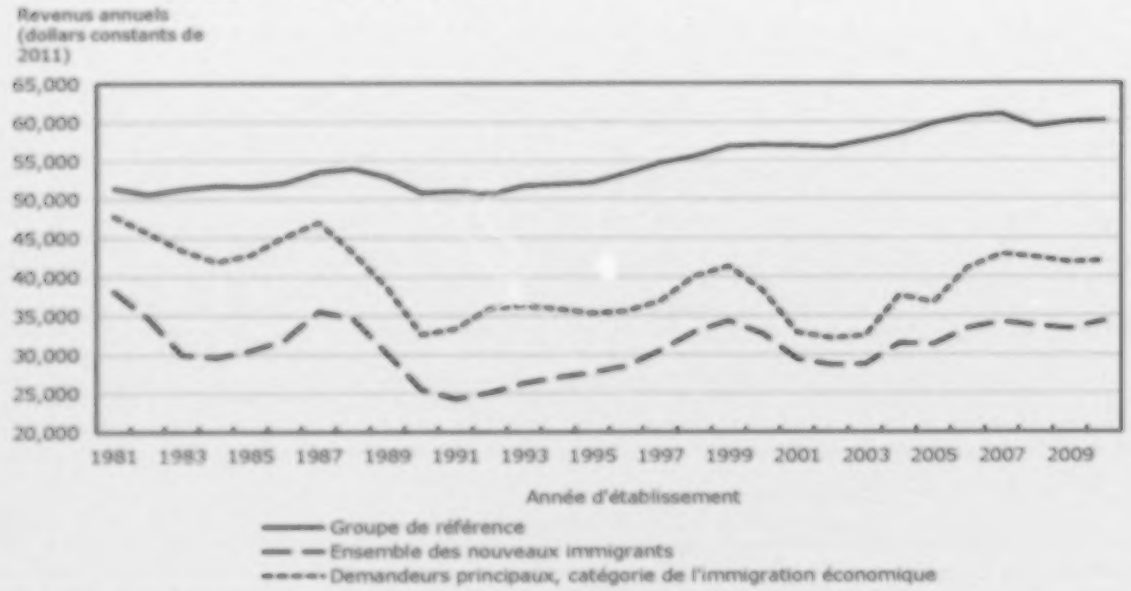

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Graphique 2
Revenus initiaux des nouvelles immigrantes, années d'établissement 1981 à 2010

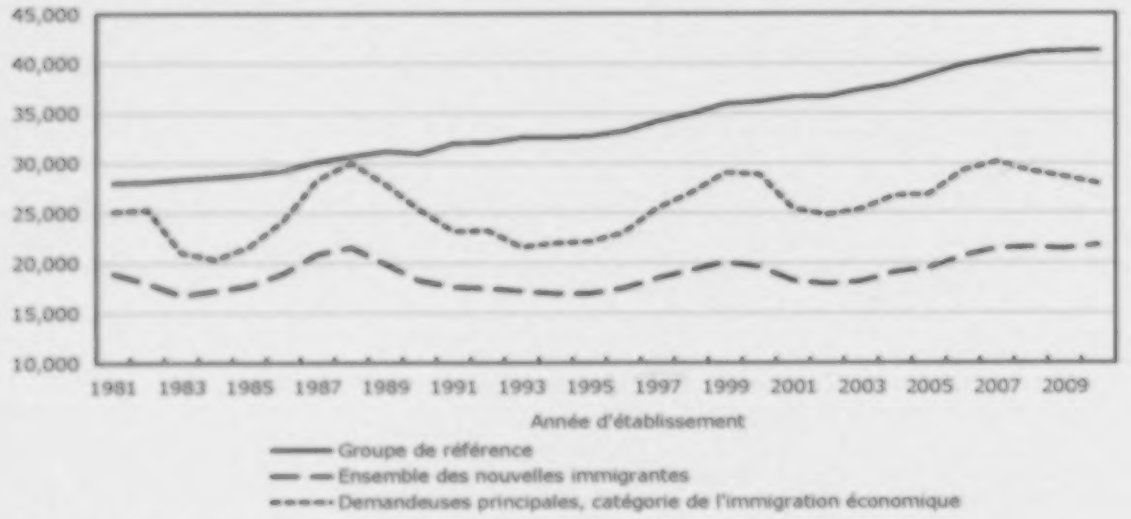

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

4.2 Évolution des caractéristiques des immigrants

4.2.1 Années 1980

Entre les cohortes d'établissement de 1981 et de 1988, il y a eu des changements importants au niveau des caractéristiques des immigrants. La plupart de ces changements ont eu tendance à réduire les revenus initiaux, particulièrement pour les hommes. La proportion de nouveaux immigrants venant de l'Europe du Nord et de l'Ouest a diminué, passant de 23,5 % à 9,0 % chez les hommes, et de 19,6 % à 8,7 % chez les femmes. Parallèlement, il y a eu une hausse de la proportion d'immigrants originaires de l'Asie de l'Est (principalement la Chine) (tableau 2). Ces changements entourant la région d'origine expliquent en partie le recul au chapitre de la connaissance du français et de l'anglais. Parmi les nouveaux immigrants de sexe masculin, il y a aussi eu des changements dans la composition de la population d'immigrants selon la catégorie d'immigration. La fraction de demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique a diminué, tandis qu'il y a eu une augmentation dans le cas des réfugiés. Tous ces changements ont eu tendance à générer des pressions à la baisse sur les revenus initiaux.

4.2.2 Années 1990

Des changements importants sont survenus sur le plan de la sélection des immigrants au cours des années 1990. Parmi les changements relatifs aux caractéristiques des nouveaux immigrants, le niveau de scolarité plus élevé est celui qui était le plus susceptible d'influer sur les revenus initiaux. Ce changement était associé, au moins en partie, aux modifications apportées au système de sélection des immigrants au début des années 1990. Parmi les nouveaux immigrants de sexe masculin faisant partie de l'échantillon étudié ici, la proportion ayant un diplôme universitaire est passée de 24,2 % (cohorte de 1988) à 52,9 % (cohorte de 1999). Dans le cas des femmes, cette proportion est passée de 17,9 % à 42,4 %. Ces changements tendront à faire augmenter les revenus initiaux (tableau 2).

Il y a aussi eu des changements significatifs en ce qui touche la catégorie d'immigration, qui ont eu comme effet de renverser une bonne partie des changements survenus au cours des années 1980. Chez les hommes, la proportion d'immigrants de la catégorie de l'immigration économique (incluant les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés et de celle des gens d'affaires ainsi que les conjoints et les personnes à charge dans la catégorie de l'immigration économique) est passée de 52,6 % (cohorte de 1988) à 63,2 % (cohorte de 1999) (tableau 2). Cette situation aura tendance à entraîner une hausse des revenus initiaux, car les immigrants de cette catégorie ont des revenus plus élevés que ceux des autres catégories. Durant la même période, la proportion de réfugiés a diminué, passant de 25,4 % à 13,0 %. Dans le cas des nouvelles immigrantes, on ne distinguait pas un changement aussi manifeste relativement à la catégorie de l'immigration économique (tableau 2).

La proportion de nouveaux immigrants possédant une certaine expérience de travail au Canada avant l'arrivée a aussi augmenté, passant de 9,3 % à 16,3 % pour les hommes, et de 11,1 % à 14,6 % pour les femmes, ce qui est susceptible de donner lieu à une hausse des revenus initiaux, car une telle expérience de travail est l'un des principaux prédicteurs des revenus initiaux des immigrants (Bonikowska, Hou et Picot, 2015). Parmi les autres changements importants, mentionnons la hausse de la proportion d'immigrants originaires de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud : chez les hommes, cette proportion est passée de 26,8 % à 44,6 %, et de 31,9 % à 42,7 % chez les femmes. Dans les années 1990, la proportion d'immigrants venant d'Europe a continué de baisser, passant de 28,7 % à 22,6 % parmi les hommes entre les cohortes d'établissement de 1988 et de 1999. Ces changements liés à la région d'origine tendront à faire diminuer les revenus initiaux, étant donné que, en moyenne, les immigrants originaires d'Europe gagnent un revenu plus élevé sur le marché du travail que ceux venant des pays en développement.

4.2.3 Années 2000

Ainsi que cela a été mentionné précédemment, les révisions apportées à la politique de sélection des immigrants au cours des années 2000 ont été plus complexes et ont engendré des changements marqués en ce qui touche les caractéristiques démographiques, l'expérience de travail, la région d'origine et la répartition géographique des immigrants venant s'établir au Canada.

Il y a eu des changements importants en ce qui concerne les catégories d'immigration. Entre la cohorte d'établissement de 1999 et celle de 2010, la proportion d'hommes immigrants qui étaient demandeurs principaux dans la catégorie des travailleurs qualifiés a diminué (de 51,1 % à 33,4 %) (tableau 3), tandis que celle des immigrants qui étaient demandeurs principaux à titre de candidats des provinces a augmenté (de 0,3 % à 12,5 %). Certaines études antérieures montrent que les demandeurs principaux qui sont candidats des provinces gagnent davantage que ceux qui sont travailleurs qualifiés (programme fédéral) lors de leurs premières années au Canada. Cet avantage diminue après un certain nombre d'années (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010). Il y a aussi une hausse de la proportion d'hommes immigrants qui étaient conjoints dans la catégorie de l'immigration économique (de 8,8 % à 19,2 %), ce qui tendra à faire baisser les revenus initiaux. La proportion d'hommes immigrants qui avaient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer est passée de 16,3 % à 28,9 % (tableau 2), et cette augmentation est associée pour la plus grande part à des immigrants qui avaient des emplois à haut salaire avant de s'établir au pays; elle tient probablement au fait que les candidats des provinces sont plus susceptibles que les travailleurs qualifiés d'être choisis par les employeurs et d'avoir déjà travaillé au Canada.

Concernant la composition de la population d'immigrants selon le pays d'origine, la proportion d'immigrants venant de l'Europe du Sud et de l'Est ainsi que de l'Asie de l'Est a diminué, et celle venant de l'Asie du Sud et des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud a augmenté (tableau 2). Il y a eu un déplacement significatif de Toronto, en tant que destination principale (la proportion est passée de 44,9 % à 30,5 % au cours de la période en question), vers l'Alberta (de 7,3 % à 14,9 %), le Manitoba (de 1,8 % à 6,0 %) et Montréal (de 12.4 % à 16,0 %).

De même que pour les hommes, la répartition des femmes entre les catégories d'immigration a sensiblement changé. La proportion d'immigrantes admises dans la catégorie des candidats des provinces est passée de 0,1 % à quelque 6,3 % entre la cohorte d'établissement de 1999 et celle de 2010. La proportion de celles faisant partie de la catégorie des aides familiaux résidents a augmenté de façon significative (de 5,0 % à 11,8 %) tandis qu'elle a diminué dans le cas de la catégorie de la famille (de 35,1 % à 24,5 %) (tableau 3). Il est intéressant de noter que le niveau de scolarité à l'arrivée a augmenté chez les femmes, au contraire des hommes où il a légèrement diminué (tableau 2).

Tableau 2-1
Évolution des caractéristiques des nouveaux immigrants de sexe masculin à leur arrivée, certaines années d'établissement

	Année d'établissement							
	Ensemble des nouveaux immigrants				Demandeurs principaux, immigration économique			
	1981	1988	1999	2010	1981	1988	1999	2010
	pourcentage							
Demandeurs principaux, travailleurs qualifiés et candidats des provinces[1]	52,3	40,6	51,5	46,6	94,6	90,7	94,8	96,1
Demandeurs principaux, gens d'affaires	3,0	4,2	2,9	1,9	5,4	9,3	5,3	3,9
Conjoints et personnes à charge, immigration économique	3,5	7,8	8,8	19,2	...	...	...	...
Famille	25,4	21,2	23,2	20,1	...	...	...	...
Réfugiés	15,8	25,4	13,0	12,2	...	...	...	...
Autres	0,1	1,0	0,7	0,0	...	...	...	...
Age à l'arrivée – 20 à 24 ans	23,0	18,4	9,7	9,3	15,5	8,2	2,8	2,8
Age à l'arrivée – 25 à 29 ans	27,8	24,4	24,4	22,2	27,6	22,1	24,0	22,2
Age à l'arrivée – 30 à 34 ans	21,1	22,6	25,8	24,4	24,9	25,5	29,1	27,3
Age à l'arrivée – 35 à 39 ans	12,0	16,6	19,0	18,9	15,3	21,2	22,1	21,4
Age à l'arrivée – 40 à 44 ans	7,2	9,6	12,0	12,8	9,4	13,5	14,0	13,7
Age à l'arrivée – 45 à 49 ans	4,6	5,1	6,1	8,2	4,9	6,8	6,4	9,0
Age à l'arrivée – 50 à 54 ans	4,3	3,2	3,0	4,2	2,5	2,8	1,7	3,7
Pas de diplôme d'études secondaires	18,7	17,6	7,0	8,2	13,0	12,6	1,6	4,4
Diplôme d'études secondaires	29,6	32,2	22,4	20,2	24,3	23,6	7,4	8,0
Etudes postsecondaires partielles	28,7	25,9	17,8	21,7	33,7	30,5	15,0	20,9
Baccalauréat	16,9	18,6	37,6	32,4	20,2	24,9	52,1	38,3
Diplôme d'études supérieures	6,1	5,6	15,3	17,6	8,8	8,5	24,0	28,4
Europe du Nord et de l'Ouest	23,5	9,0	6,6	7,2	35,7	14,5	8,1	9,2
Europe du Sud et de l'Est	16,6	19,7	16,0	7,9	11,3	13,1	16,0	8,6
Afrique	5,4	7,3	9,4	15,2	6,8	7,0	7,9	17,4
Asie de l'Est	11,0	17,7	22,4	11,1	13,7	28,1	31,8	12,9
Asie du Sud	8,3	9,1	22,2	20,6	5,6	7,2	20,0	20,7
Asie du Sud-Est	13,9	13,7	6,3	15,9	5,1	9,2	3,5	14,1
Autres pays d'Asie	3,2	8,2	7,0	7,3	4,2	9,2	6,7	6,9
Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud	10,6	12,0	7,7	11,7	9,8	8,5	4,6	7,8
Océanie et autres pays	1,7	1,1	0,8	1,4	1,7	0,9	0,4	1,4
Etats-Unis	5,8	2,3	1,6	1,9	6,2	2,3	1,0	1,0
Français, langue maternelle	1,8	1,0	1,5	1,7	2,4	1,6	1,9	2,3
Français ou anglais, langue maternelle, bilingue	1,9	1,2	1,9	3,9	2,5	1,9	2,7	6,1
Autre langue maternelle, connaissance de l'anglais	25,6	40,0	55,7	58,0	26,2	52,1	66,0	56,8
Autre langue maternelle, connaissance du français	4,3	2,6	4,0	4,3	5,2	2,7	2,9	3,1
Autre langue maternelle, bilingue	3,1	3,6	4,6	11,2	3,5	5,0	6,1	16,0
Ne parle ni le français, ni l'anglais	32,8	36,4	22,7	11,6	20,8	18,7	12,7	8,3
Anglais, langue maternelle	30,5	15,3	9,6	9,4	39,4	17,9	7,8	7,4
Taux de chômage régional	8,9	5,8	5,5	6,4	9,0	5,8	5,5	6,3
Plus de 50 000 $ par année	...	1,4	2,4	7,8	...	2,4	3,6	13,0
De 20 000 $ à 50 000 $ par année	...	3,4	5,4	12,9	...	3,4	4,2	16,5
De 0 à 20 000 $ par année	...	4,5	8,5	8,2	...	3,3	5,1	7,2
Terre-Neuve-et-Labrador	0,3	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,1	0,3
Ile-du-Prince-Edouard	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2
Nouvelle-Ecoase	1,1	0,7	0,6	0,8	1,2	0,8	0,5	0,8
Nouveau-Brunswick	0,5	0,3	0,2	0,6	0,6	0,3	0,2	0,8
Québec (sauf Montréal)	2,1	1,5	1,8	3,3	2,1	1,5	1,7	3,9
Ontario (sauf Toronto)	16,9	15,4	13,9	9,2	18,7	13,3	14,6	7,5
Manitoba	4,2	2,8	1,8	6,0	3,0	1,8	1,6	7,9
Saskatchewan	1,9	0,7	0,7	3,2	1,5	0,6	0,6	4,4
Alberta	14,6	7,5	7,3	14,9	15,4	6,7	6,4	16,0
Colombie-Britannique (sauf Vancouver)	4,0	2,2	2,3	2,9	3,8	1,9	1,6	2,6
Territoires[2]	0,3	0,3	0,1	0,3	0,3	0,3	0,1	0,3
Montréal	13,2	10,4	12,4	16,0	14,9	11,6	11,3	18,8
Toronto	30,8	46,3	44,9	30,5	28,6	47,9	47,5	25,0
Vancouver	10,2	11,7	13,9	12,0	9,4	13,0	13,7	11,5

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les programmes des candidats des provinces ont été établis vers la fin des années 1990.
2. Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 2-2
Évolution des caractéristiques des nouvelles immigrantes à leur arrivée, certaines années d'établissement

	Année d'établissement							
	Ensemble des nouvelles immigrantes				Demandeuses principales, immigration économique			
	1981	1988	1999	2010	1981	1988	1999	2010
	pourcentage							
Demandeuses principales, travailleurs qualifiés et candidats des provinces[1]	22,6	26,8	24,6	38,6	98,1	97,7	97,5	99,1
Demandeuses principales, gens d'affaires	0,4	0,6	0,6	0,4	1,9	2,3	2,5	0,9
Conjointes et personnes à charge, immigration économique	30,6	27,5	30,2	27,1	...	...	...	...
Famille	32,4	29,4	35,1	24,5	...	...	...	...
Réfugiées	13,7	14,6	8,9	9,4	...	...	...	...
Autres	0,2	1,0	0,6	0,0	...	...	...	...
Age à l'arrivée – 20 à 24 ans	29,0	20,7	16,2	12,5	29,8	11,9	5,2	3,1
Age à l'arrivée – 25 à 29 ans	26,9	24,8	26,8	25,6	32,1	30,1	31,2	26,3
Age à l'arrivée – 30 à 34 ans	18,1	22,6	23,0	23,2	19,0	27,9	29,0	28,0
Age à l'arrivée – 35 à 39 ans	10,3	15,8	16,3	16,6	9,6	17,5	17,8	19,9
Age à l'arrivée – 40 à 44 ans	6,3	8,6	10,0	11,7	5,2	8,1	10,6	12,4
Age à l'arrivée – 45 à 49 ans	4,9	4,4	5,0	6,9	2,8	3,3	4,8	7,4
Age à l'arrivée – 50 à 54 ans	4,5	3,2	2,8	3,5	1,5	1,2	1,5	3,0
Pas de diplôme d'études secondaires	26,0	20,1	9,9	7,4	17,7	6,6	1,6	2,0
Diplôme d'études secondaires	39,9	36,6	27,3	18,0	37,0	28,8	11,8	4,4
Etudes postsecondaires partielles	20,4	25,5	20,5	19,6	27,7	40,4	20,9	20,3
Baccalauréat	11,2	15,1	33,3	41,0	13,6	20,4	49,1	53,9
Diplôme d'études supérieures	2,5	2,8	9,1	14,0	4,0	3,8	16,6	19,4
Europe du Nord et de l'Ouest	19,6	8,7	5,9	5,7	17,6	10,8	9,8	6,0
Europe du Sud et de l'Est	14,8	16,2	16,3	7,6	5,6	4,1	15,4	6,6
Afrique	4,7	5,4	7,1	11,1	5,4	5,7	5,1	8,4
Asie de l'Est	13,4	21,4	25,6	13,2	17,1	32,1	28,5	12,4
Asie du Sud	7,2	10,5	17,1	17,3	4,2	4,0	5,8	11,1
Asie du Sud-Est	15,4	15,7	11,1	26,3	14,1	22,5	22,3	43,4
Autres pays d'Asie	2,1	4,4	4,6	4,3	2,3	3,7	3,6	3,1
Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud	13,6	13,0	9,3	11,5	26,2	13,3	7,4	7,0
Océanie et autres pays	1,6	1,3	0,8	1,2	1,7	1,8	0,7	1,2
Etats-Unis	7,7	3,5	2,2	1,9	5,8	2,0	1,4	0,7
Français, langue maternelle	1,7	0,7	1,3	1,5	3,7	0,7	2,4	1,4
Français ou anglais, langue maternelle, bilingue	2,1	1,3	1,8	3,1	3,3	2,3	4,4	4,8
Autre langue maternelle, connaissance de l'anglais	21,3	38,6	46,3	61,7	26,2	62,1	65,0	68,2
Autre langue maternelle, connaissance du français	4,9	2,0	3,5	4,2	14,0	1,8	2,3	2,5
Autre langue maternelle, bilingue	2,5	2,9	3,9	8,9	4,1	4,6	7,0	12,8
Ne parle ni le français, ni l'anglais	36,6	36,9	32,6	12,8	20,3	7,6	8,2	5,4
Anglais, langue maternelle	31,0	17,6	10,6	7,7	28,4	20,8	10,7	4,9
Taux de chômage régional	8,9	5,7	5,5	6,4	9,3	5,6	5,6	6,4
Plus de 50 000 $ par année	...	0,3	0,7	3,3	...	0,7	1,9	6,1
De 20 000 $ à 50 000 $ par année	...	2,0	4,2	14,5	...	4,1	11,7	26,5
De 0 à 20 000 $ par année	...	8,8	9,7	13,5	...	18,5	18,4	18,4
Terre-Neuve-et-Labrador	0,3	0,1	0,1	0,2	0,5	0,1	0,1	0,2
Ile-du-Prince-Edouard	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2
Nouvelle-Ecoase	0,8	0,6	0,5	0,7	1,1	0,5	0,5	0,6
Nouveau-Brunswick	0,4	0,2	0,2	0,5	0,3	0,1	0,2	0,3
Québec (sauf Montréal)	1,4	1,0	1,4	2,6	1,5	0,6	1,8	2,7
Ontario (sauf Toronto)	14,4	13,3	12,8	8,9	9,6	8,0	11,1	6,9
Manitoba	4,1	2,2	1,8	6,0	5,1	1,2	1,4	6,4
Saskatchewan	1,6	0,7	0,8	3,3	1,0	0,3	0,9	3,1
Alberta	17,0	7,8	8,3	15,8	13,1	7,1	8,0	15,5
Colombie-Britannique (sauf Vancouver)	4,9	2,3	2,9	3,4	3,8	1,3	2,1	3,0
Territoires[2]	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,4
Montréal	13,4	10,0	11,1	13,8	25,3	9,9	13,4	16,2
Toronto	29,3	48,8	43,5	31,2	27,0	55,9	39,6	30,3
Vancouver	12,0	12,7	16,4	13,2	11,5	14,7	20,8	14,2

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les programmes des candidats des provinces ont été établis vers la fin des années 1990.
2. Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 3
Changements au niveau des catégories d'immigration détaillées entre les cohortes d'établissement de 1999 et de 2010

	Ensemble des nouveaux immigrants		Demandeurs principaux, immigration économique	
	1999	2010	1999	2010
	pourcentage			
Hommes				
Demandeurs principaux, candidats des provinces	0,3	12,5	0,5	25,8
Demandeurs principaux, aides familiaux résidents	0,1	0,7	0,2	1,5
Demandeurs principaux, travailleurs qualifiés	51,1	33,4	94,1	68,9
Demandeurs principaux, gens d'affaires	2,9	1,9	5,3	3,9
Conjoints et personnes à charge, immigration économique	8,8	19,2	...	...
Famille	23,2	20,1	...	...
Réfugiés	13,0	12,2	...	...
Autres	0,7	0,0	...	...
Femmes				
Demandeuses principales, candidats des provinces	0,1	6,3	0,3	16,1
Demandeuses principales, aides familiaux résidents	5,0	11,8	19,7	30,2
Demandeuses principales, travailleurs qualifiés	19,6	20,5	77,5	52,7
Demandeuses principales, gens d'affaires	0,6	0,4	2,5	0,9
Conjointes et personnes à charge, immigration économique	30,2	27,1	...	...
Famille	35,1	24,5	...	...
Réfugiées	8,9	9,4	...	...
Autres	0,6	0,0	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

4.2.4 Évolution des caractéristiques des demandeurs principaux au cours des années 2000

Les demandeurs principaux au cours des années 2000 ont fait l'objet d'une analyse distincte, car bon nombre des modifications apportées à la politique d'immigration visaient ce groupe. Les caractéristiques des demandeurs principaux ont beaucoup changé. Certains de ces changements sont similaires à ceux observés parmi l'ensemble des nouveaux immigrants, en particulier sur le plan du niveau de scolarité, de la région d'origine et de la répartition géographique. La situation économique prévalant dans les régions et les villes où se sont établis les immigrants était moins favorable à la fin de la décennie, ce qui s'est répercuté sur les revenus initiaux. Le taux de chômage moyen pondéré dans ces régions et villes en 2011-2012 était de 6,4 %, comparativement à 5,5 % en 2000-2001.

Les changements reliés à la catégorie d'immigration ont été beaucoup plus marqués dans le cas des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique que pour l'ensemble des immigrants. Par exemple, parmi les hommes, la proportion d'immigrants admis dans le cadre du PCP est passée de 0,5 % à 25,8 % entre la cohorte d'établissement de 1999 et celle de 2010, et la proportion de travailleurs qualifiés a diminué à l'avenant (de 94,1 % à 68,9 %). Des changements similaires sont observés chez les femmes (tableau 3).

La proportion de demandeurs principaux de sexe masculin qui avaient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer a augmenté : elle était de 12,9 % parmi les immigrants arrivés en 1999, et de 36,7 % dans le cas de la cohorte d'établissement de 2010 (parmi les femmes, ces

proportions étaient respectivement de 32,0 % et de 51,0 %) (tableau 2). Toujours chez les hommes, la proportion d'immigrants ayant un emploi à haut salaire (plus de 50 000 $) a augmenté, passant de 3,6 % à 13,0 %. Ainsi que cela a été précisé précédemment, cette augmentation était particulièrement manifeste dans le cas du PCP : la proportion d'hommes qui étaient demandeurs principaux dans le cadre de ce programme et qui avaient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer est passée de 10,6 % à 61,5 %, et la proportion de ceux qui avaient un emploi à haut salaire avant l'arrivée, de 1,8 % à 23,2 % (graphique 3). Des changements similaires, quoique moins prononcés, ont été observés parmi les femmes qui étaient demandeuses principales (graphique 4).

Graphique 3
Pourcentage de demandeurs principaux de sexe masculin dans la catégorie de l'immigration économique ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer

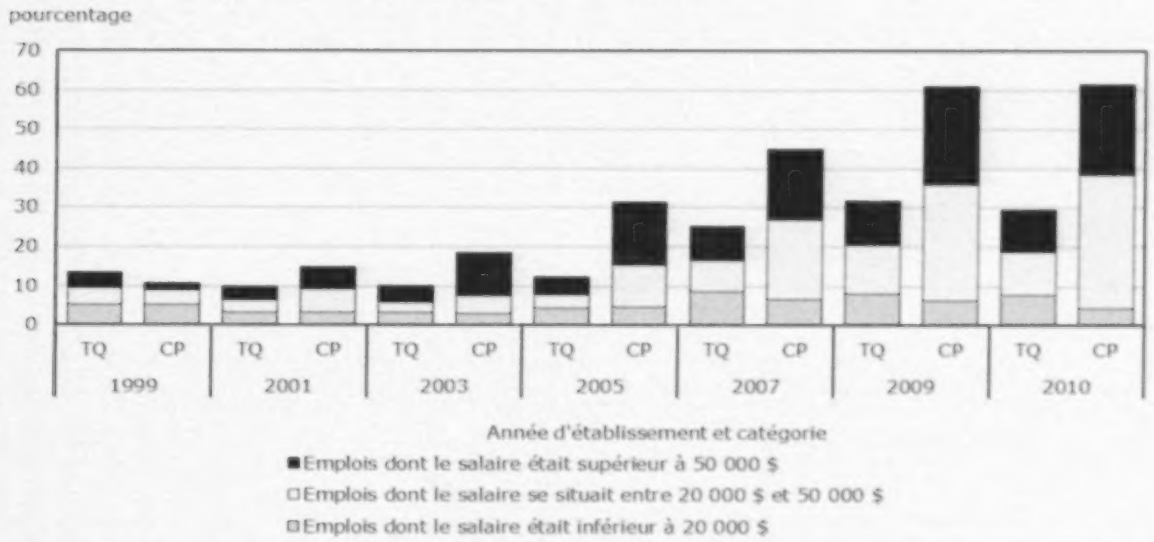

Notes : TQ : travailleurs qualifiés; CP : candidats des provinces.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Graphique 4
Pourcentage de demandeuses principales dans la catégorie de l'immigration économique ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer

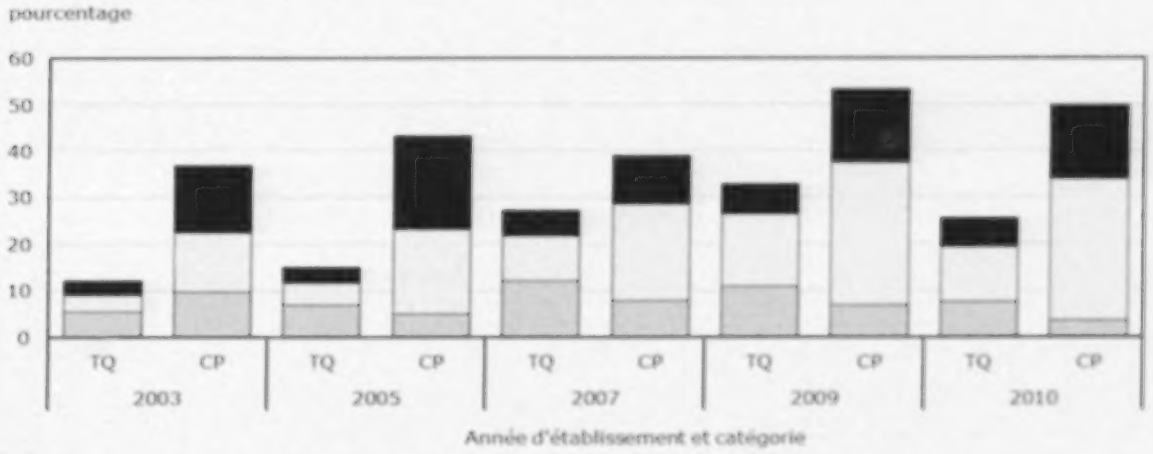

Notes : TQ : travailleuses qualifiées; CP : candidates des provinces.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 4

Coefficients des variables de la catégorie d'immigration et de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'immigration, selon le sexe, 2000 à 2012

	Contrôle - catégorie d'immigration seulement	Contrôle - toutes les variables sauf l'expérience de travail au Canada	Ajout de l'expérience de travail au Canada avant l'arrivée
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	dollars constants de 2011		
Hommes			
Catégorie d'immigration			
Demandeurs principaux, travailleurs qualifiés (catégorie de référence)	...	...	...
Demandeurs principaux, candidats des provinces	12 100	13 900	0
Demandeurs principaux, aides familiaux résidents	-5 800	-4 900	-6 700
Demandeurs principaux, gens d'affaires	-16 900	-8 800	-5 500
Conjoints et personnes à charge, immigration économique	-12 800	-8 400	-5 800
Famille	-9 800	-8 300	-5 300
Réfugiés	-14 600	-8 900	-9 600
Autres	-10 200	-5 600	-15 400
Expérience de travail au Canada avant l'immigration			
Revenus annuels supérieurs à 50 000 $	...	...	71 800
Revenus annuels se situant entre 20 000 $ et 50 000 $	...	...	9 900
Revenus annuels inférieurs à 20 000 $	...	...	800
Aucune expérience de travail au Canada avant l'arrivée (groupe de référence)	...	...	...
Femmes			
Catégorie d'immigration			
Demandeuses principales, travailleurs qualifiés (catégorie de référence)	...	...	...
Demandeuses principales, candidats des provinces	10 000	10 500	1 100
Demandeuses principales, aides familiaux résidents	-3 900	-3 900	-8 700
Demandeuses principales, gens d'affaires	-13 000	-7 900	-5 500
Conjointes et personnes à charge, immigration économique	-10 700	-8 300	-6 600
Famille	-11 000	-8 100	-6 100
Réfugiées	-12 000	-7 800	-7 700
Autres	-8 500	-4 400	-8 400
Expérience de travail au Canada avant l'immigration			
Revenus annuels supérieurs à 50 000 $	...	...	61 700
Revenus annuels se situant entre 20 000 $ et 50 000 $	...	...	11 000
Revenus annuels inférieurs à 20 000 $	...	...	3 500
Aucune expérience de travail au Canada avant l'arrivée (groupe de	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Tous les chiffres sont arrondis au multiple de 100 $ le plus proche.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

4.3 Effet des changements relatifs à la sélection des immigrants sur les revenus initiaux au cours des années 2000

Compte tenu des changements majeurs dans la composition de la population immigrante selon la catégorie d'immigration, il sera d'abord question dans cette section de l'incidence générale des changements aux catégories d'immigration sur les tendances entourant les revenus initiaux. On examinera ensuite si les changements au niveau des caractéristiques des immigrants, en particulier l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, rendent compte de l'effet des changements reliés aux catégories d'immigration, et s'ils contribuent aux tendances touchant les revenus initiaux.

4.3.1 Rôle du Programme des candidats des provinces et de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée relativement à la hausse des revenus initiaux des immigrants de sexe masculin

De manière à examiner le rôle joué par les changements dans la composition de la population d'immigrants selon la catégorie d'immigration, les trois modèles sont exécutés, ce qui est suivi des décompositions connexes, telles que décrites à la section 3, « Données et méthodes ». Les coefficients des modèles de régression, en utilisant comme variable dépendante aussi bien le logarithme des revenus annuels que les revenus annuels, sont exposés au tableau 1 de l'annexe. Les résultats présentés dans ce document sont fondés sur les revenus annuels à titre de variable dépendante. Puisque l'accent est mis sur le rôle de la catégorie d'immigration et de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, les coefficients relatifs à ces deux facteurs sont présentés au tableau 4. Selon les résultats du modèle 1, durant les années 2000, les revenus initiaux des demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces étaient en moyenne de 12 100 $ supérieurs à ceux des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Il s'agit de l'écart au niveau des revenus initiaux moyens réels, non ajustés, pour l'ensemble des cohortes d'établissement entre 1999 et 2010. Dans le cadre de travaux antérieurs, on a aussi constaté que les revenus initiaux des candidats des provinces étaient plus élevés que ceux des travailleurs qualifiés (programme fédéral) (Pandey et Townsend, 2013). Dans le modèle 2, une fois toutes les variables prises en compte[14] sauf celle de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, cet écart augmente légèrement pour se chiffrer à 13 900 $[15].

Par contre, lorsque l'on inclut l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, dans le modèle 3, un changement marqué se produit : l'écart entre les revenus initiaux des demandeurs principaux qui sont des candidats des provinces et ceux des demandeurs principaux dans la catégorie des travailleurs qualifiés est ramené de 13 900 $ (modèle 2) à 0 $. La quasi-totalité de l'écart dans les revenus initiaux peut être attribuée au fait que, au cours des années 2000, la proportion de nouveaux demandeurs principaux ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer était beaucoup plus élevée parmi les candidats des provinces que parmi les travailleurs qualifiés. Ainsi, si l'on examine la cohorte d'établissement de 2010, 61,5 % des demandeurs principaux parmi les candidats des provinces possédaient une telle expérience, contre 29,5 % des travailleurs qualifiés (graphique 3). Un point peut-être encore plus important

14. Les variables en question sont l'âge à l'arrivée, le niveau de scolarité à l'arrivée, la région d'origine, la langue, la région ou la ville de destination au Canada ainsi que le taux de chômage parmi les travailleurs dans la force de l'âge au niveau de la région ou de la ville canadienne de destination.

15. Cette augmentation est attribuable en partie au fait que le niveau de scolarité des demandeurs principaux qui sont candidats des provinces était généralement plus bas que celui des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Ce facteur tend à faire baisser les revenus initiaux des candidats des provinces par rapport à ceux des travailleurs qualifiés lorsque l'on examine les données réelles (non ajustées). Dès lors, une fois que l'on procède à un ajustement au titre de cette différence, l'écart de revenu entre les deux catégories se creuse. En d'autres termes, si les demandeurs principaux du PCP et ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés avaient le même niveau de scolarité, le même âge, la même région d'origine et les mêmes antécédents linguistiques, et s'ils s'étaient établis dans des régions où les taux de chômage étaient similaires, l'écart de revenu aurait été de 13 900 $.

est qu'un pourcentage nettement plus élevé d'entre eux avaient acquis cette expérience dans le cadre d'emplois à haut salaire. Parmi les hommes, 23,2 % des demandeurs principaux dans la catégorie des candidats des provinces avaient acquis leur expérience de travail au Canada avant d'immigrer en occupant un emploi dont le salaire annuel était supérieur à 50 000 $, contre 10,7 % des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Seulement 4,5 % des candidats des provinces ayant acquis une telle expérience avaient eu un emploi dont le salaire était inférieur à 20 000 $, comparativement à 7,8 % des travailleurs qualifiés. En conséquence, la principale raison expliquant que les demandeurs principaux dans la catégorie des candidats des provinces aient eu des revenus initiaux plus élevés que ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés dans les années 2000 est qu'une plus forte proportion d'entre eux avaient occupé un emploi à haut salaire au Canada avant d'immigrer. Les autres différences, entre autres la région où les immigrants travaillaient (et le déplacement vers l'Ouest), jouaient un rôle beaucoup plus réduit.

Une décomposition détaillée permet de quantifier de façon plus précise l'effet associé à la catégorie d'immigration et à l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée sur les tendances touchant les revenus initiaux. On a procédé à une décomposition pour chacun des trois modèles, l'accent étant mis sur le changement survenu entre 2000-2001 (cohorte d'établissement de 1999) et 2011-2012 (cohorte d'établissement de 2010). Par suite de la décomposition au niveau du modèle 1, le changement relié à la variable de la catégorie d'immigration (qui constitue la seule variable indépendante) tend à faire augmenter les revenus des immigrants de 800 $ environ (ce qui représente 100 % du changement associé à la composition de la population d'immigrants selon la catégorie d'immigration) (tableau 5). Dans le modèle 2, qui comprend toutes les variables de contrôle à l'exception de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, le changement au niveau des catégories d'immigration donne lieu à un changement encore plus important des revenus initiaux des immigrants, soit environ 1 200 $ (ou 59 % du changement total de 2 100 $).

Dans le modèle 3, une fois la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée incluse, le changement relatif aux catégories d'immigration a un effet négatif léger, sinon nul, sur les revenus initiaux (tableau 5). C'est l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée qui exerce l'effet le plus marqué, étant à l'origine de 92 % de la hausse de 5 000 $ de la hausse des revenus initiaux associée aux changements touchant l'ensemble des variables. Ces résultats ont été reproduits en utilisant le logarithme des revenus annuels (plutôt que les revenus annuels) à titre de variable dépendante; ils sont présentés au tableau 2 de l'annexe. Les principales constatations demeurent les mêmes[18]. Par conséquent, l'effet positif des changements reliés aux catégories d'immigration sur les revenus initiaux était à peu près totalement associé à l'augmentation de la proportion d'immigrants ayant acquis, avant d'immigrer, de l'expérience de travail au Canada dans le cadre d'un emploi relativement bien rémunéré. De plus, comme cela a été mentionné précédemment, cette augmentation a été particulièrement marquée au niveau du PCP.

Les autres variables ayant eu un effet significatif sur les revenus initiaux comprenaient le déplacement au niveau des régions d'origine, qui tendait à faire augmenter les revenus initiaux, et le fait que la conjoncture économique (mesurée d'après le taux de chômage) était moins bonne

18. De même que dans le cas de la décomposition fondée sur les revenus annuels, la catégorie d'immigration semble ne pas contribuer du tout au changement positif au niveau du logarithme des revenus annuels imputé à l'ensemble des variables, une fois que l'on prend en compte l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée (modèle 3 dans le tableau 2 de l'annexe). Cette dernière variable est celle qui exerce l'effet le plus important, que l'on utilise le logarithme des revenus ou les revenus eux-mêmes à titre de variable dépendante. Chez les hommes, la proportion du changement total relié aux caractéristiques qui est imputable à la variable de l'expérience de travail au Canada est de 101 % et de 92 %, selon que l'on considère le logarithme des revenus ou les revenus annuels, respectivement. Chez les femmes, les chiffres correspondants sont de 59 % et de 66 %. La région d'origine et le taux de chômage régional semblent présenter une importance un peu plus grande lorsque la décomposition est fondée sur le logarithme des revenus plutôt que sur les revenus annuels. Toutefois, ces effets sont éclipsés par la variable de l'expérience de travail au Canada avant l'arrivée.

en 2011-2012 qu'en 2000-2001 dans les régions et les villes où s'établissaient les immigrants. Le taux de chômage moyen pondéré dans les régions et villes d'établissement est passé de 9,3 % à 8,4 % entre 2000-2001 et 2011-2012.

En résumé, il n'y a pas eu de changement des revenus initiaux chez les immigrants de sexe masculin entre la cohorte de 1990 et celle de 2010, mais les changements relatifs aux caractéristiques des immigrants, y compris les caractéristiques démographiques, la région d'origine, la répartition géographique et l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, ont concouru à faire augmenter les revenus initiaux de 5 000 $. Parmi ces changements, la hausse de la proportion d'immigrants reçus qui avaient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer était à l'origine de la plus grande partie de l'effet observé. De nombreux immigrants ayant acquis une telle expérience avant d'immigrer ont été des travailleurs immigrants temporaires, et des recherches antérieures donnent à penser que ces immigrants ont obtenu de meilleurs résultats que les immigrants qualifiés ne possédant pas d'expérience antérieure de travail au Canada (Hou et Bonikowska, 2015; Sweetman et Warman, 2014). L'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée explique aussi pour une bonne part pourquoi les revenus initiaux des immigrants de la catégorie des candidats des provinces étaient plus élevés que ceux des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés au cours des années 2000.

4.3.2 Résultats des nouvelles immigrantes au cours des années 2000

De même que chez les hommes, l'analyse des coefficients de régression selon les trois modèles montre que la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée rendait à peu près entièrement compte des revenus initiaux plus élevés que gagnaient les nouvelles immigrantes admises dans le cadre du PCP durant les années 2000 comparativement aux travailleuses qualifiées. Ainsi, le coefficient de régression associé au PCP correspondait à un montant d'environ 10 000 $ dans le modèle 1 et dans le modèle 2 (tableau 4). Cela signifie que les immigrantes dans le cadre du PCP avaient des revenus initiaux de quelque 10 000 $ plus élevés que les travailleuses qualifiées, peu importe que l'on tienne compte des différences au niveau des caractéristiques (modèle 2, à l'exception de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée) ou non (modèle 1). Cependant, lorsque la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée est incorporée au modèle 3, les demanderesses principales de la catégorie des candidats des provinces ne gagnent qu'environ 1 100 $ de plus que les travailleuses qualifiées. On peut donc attribuer presque en totalité l'écart de revenus initiaux entre les deux catégories à la différence touchant l'expérience de travail au Canada avant l'arrivée, en particulier lorsque cette expérience a été acquise dans le cadre d'un emploi à haut salaire. Ainsi, lors de l'année d'établissement 2010, 49,7 % des nouvelles demanderesses principales de la catégorie des candidats des provinces faisant partie de l'échantillon étudié avaient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer, contre seulement 25,6 % des immigrantes de la catégorie des travailleurs qualifiés. De plus, 15,9 % des nouvelles demanderesses principales de la catégorie des candidats des provinces avaient occupé un poste dont le salaire était supérieur à 50 000 $ avant leur arrivée, comparativement à 6,3 % des travailleuses qualifiées (graphique 4).

L'analyse par décomposition montre que le changement associé à l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée constituait le principal facteur influant sur les revenus initiaux des femmes, comme c'était le cas pour les hommes. Les revenus initiaux moyens des femmes ont augmenté de 1 700 $ entre la cohorte d'établissement de 1990 et celle de 2010. Lorsque l'on prend en compte toutes les variables indépendantes sauf l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée (se reporter aux résultats du modèle 2 dans le tableau 5), les changements associés à ces variables de contrôle tendaient à hausser les revenus initiaux de 2 800 $, hausse imputable en majorité (54 %) au changement dans la répartition entre les catégories d'immigration. Toutefois, lorsque l'on inclut la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée (modèle 3), celle-ci l'emporte sur toutes les autres, représentant 66 % du changement de 4 300 $ des revenus découlant des changements dans les

caractéristiques. Le point le plus significatif est que l'effet du changement au niveau des catégories d'immigration devient très modeste, n'étant plus que de 6 %, ce qui signifie que la plus grande partie de l'effet positif associé aux catégories d'immigration sur les revenus initiaux entre 2000-2001 et 2011-2012 découle de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée.

6.3.3 Évolution des revenus initiaux des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique durant les années 2000

Le plupart des modifications apportées à la politique d'immigration au cours des années 2000 visaient les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique, qui étaient choisis en grande partie au moyen d'un système de points. Dans la présente étude, les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique comprennent les immigrants admis à titre de candidats des provinces et d'autres familles résidentes, ceux de la catégorie des gens d'affaires ainsi que les travailleurs qualifiés et ceux de la catégorie de l'expérience canadienne[17]. De nouveau, l'analyse porte d'abord sur les hommes qui étaient âgés de 25 à 54 ans à leur arrivée et qui ont occupé un emploi à un moment ou à un autre au cours des deux premières années complètes qu'ils ont passées au Canada.

Les revenus initiaux des demandeurs principaux de sexe masculin faisant partie de la catégorie de l'immigration économique ont diminué de façon très marquée au début des années 2000, passant d'une moyenne de 41 300 $ pour la cohorte de 1999 à 32 100 $ pour celle de 2002 (graphique 1). Cette diminution était attribuable en partie à la détérioration survenue dans le secteur de la haute technologie lors de cette période et au fait qu'une forte proportion des demandeurs principaux de cette catégorie travaillaient dans les domaines de l'informatique ou du génie (Picot et Hou, 2009). Il y a eu ensuite une remontée de ces revenus, qui s'élevaient à 41 100 $ pour la cohorte de 2006 et qui sont demeurés à peu près à ce niveau jusqu'à la cohorte de 2010.

La moyenne des revenus initiaux réels des demandeurs principaux de sexe masculin a peu changé entre la cohorte de 1999 et celle de 2010 (augmentation de 700 $). L'analyse par décomposition laisse penser que les changements au niveau de toutes les variables de contrôle (modèle 3) au cours de ces 11 années ont eu tendance à faire augmenter les revenus initiaux de 8 900 $ (tableau 3, colonne de droite). Notamment, la plus forte proportion de demandeurs principaux ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer explique la plus grande partie (54 %) de cette hausse associée aux changements dans la composition de la population d'immigrants[18]. Les changements relatifs aux régions d'origine ont également fait un apport positif à l'égard des revenus initiaux (21 % de l'augmentation prise en compte). Parallèlement, un niveau de scolarité moins élevé et une augmentation du nombre d'immigrants s'établissant dans des régions ou des villes où le taux de chômage était plus élevé au moment de l'établissement de la cohorte de 2010 ont eu tendance à faire diminuer les revenus initiaux (tableau 3, colonne de droite).

L'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée explique aussi l'avantage dont jouissaient les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces par rapport à ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés sur le plan des revenus initiaux durant les années 2000. Lorsque la régression englobe toutes les variables indépendantes (sauf l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée), un demandeur principal de sexe masculin faisant partie de la catégorie des candidats des provinces avait un revenu supérieur de 3 900 $ à celui d'un demandeur principal de la catégorie des travailleurs qualifiés. Si l'on inclut la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, cet écart est ramené à 0 $. La totalité de l'écart dans les revenus initiaux entre les demandeurs principaux de la catégorie

17. La catégorie de l'expérience canadienne n'existe que depuis le fin des années 2000, et elle demeure très restreinte. Les données du programme des travailleurs qualifiés englobent ces immigrants.

18. Des résultats similaires sont observables lorsque l'on utilise la logarithme des revenus annuels plutôt que les revenus annuels eux-mêmes à titre de variable dépendante (tableau 2 de l'annexe).

des candidats des provinces et ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés s'explique par les différences touchant l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée.

Les résultats sont très semblables dans le cas des demandeuses principales. Les revenus initiaux réels ont diminué légèrement durant les années 2000 (1 100 $), mais les changements au niveau des caractéristiques des immigrantes tendaient à hausser les revenus initiaux de 3 800 $. En outre, la plus forte proportion d'immigrantes ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer était à l'origine d'une fraction importante de cette augmentation des revenus découlant de tous les facteurs pris en compte dans l'analyse (tableau 5). Les facteurs en question expliquent aussi quel effet les changements au niveau des catégories d'immigration (expansion du PCP) ont eu sur la hausse des revenus initiaux (tableau 5) et pourquoi les demandeuses principales de la catégorie des candidats des provinces ont gagné des revenus initiaux plus élevés que celles de la catégorie des travailleurs qualifiés durant les années 2000[19].

19. Le coefficient associé à la variable du PCP (c'est-à-dire l'écart de revenus initiaux entre les demandeuses principales de la catégorie des candidats des provinces et celles de la catégorie des travailleurs qualifiés) est passé de 12 200 $ dans le modèle 2 (qui comprenait toutes les variables indépendantes sauf l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée) à 300 $, une fois la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée prise en compte dans le modèle 3.

Tableau 5

Changements touchant les revenus initiaux entre la cohorte d'établissement de 1999 et celle de 2010, selon le sexe, et facteurs ayant joué un rôle dans ces changements

	Ensemble des nouveaux immigrants			Demandeurs principaux, immigration économique		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	dollars constants de 2011					
Hommes						
Changement total	0	0	0	700	700	700
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	800	2 100	5 000	3 000	3 900	8 900
	proportion					
Facteurs						
Âge à l'arrivée	...	0,01	-0,01	...	0,03	0,01
Catégorie d'immigration	1,00	0,59	-0,05	1,00	0,94	-0,02
Niveau de scolarité à l'arrivée	...	0,00	-0,01	...	-0,17	-0,06
Région d'origine	...	0,66	0,23	...	0,60	0,21
Langue	...	0,02	0,03	...	-0,16	0,01
Répartition géographique	...	-0,08	0,02	...	-0,22	-0,01
Taux de chômage régional	...	-0,19	-0,14	...	-0,02	-0,07
Expérience de travail au Canada avant l'arrivée	...	...	0,92	...	...	0,94
	dollars constants de 2011					
Femmes						
Changement total	1 700	1 700	1 700	-1 100	-1 100	-1 100
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	1 900	2 800	4 300	1 400	1 000	3 800
	proportion					
Facteurs						
Âge à l'arrivée	...	0,00	-0,01	...	-0,07	-0,02
Catégorie d'immigration	1,00	0,54	0,08	1,00	1,53	-0,17
Niveau de scolarité à l'arrivée	...	0,25	0,13	...	0,58	0,12
Région d'origine	...	0,20	0,14	...	0,02	0,19
Langue	...	0,13	0,07	...	-0,49	-0,07
Répartition géographique	...	-0,05	-0,01	...	-0,40	-0,01
Taux de chômage régional	...	-0,07	-0,06	...	-0,19	-0,10
Expérience de travail au Canada avant l'arrivée	...	...	0,66	...	...	1,06

... n'ayant pas lieu de figurer

Notes : Le modèle 1comprend une variable de contrôle relative à la catégorie d'immigration, le modèle 2 comprend des variables de contrôle au titre de la catégorie d'immigration ainsi que des caractéristiques démographiques et du taux de chômage régional, le modèle 3 comprend toutes les variables de contrôle des modèles précédents ainsi qu'une variable de contrôle au titre de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée. Le changement total et le changement attribuable à l'évolution des différentes caractéristiques sont arrondis au multiple de 100 $ le plus proche.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

4.4 Effet des changements relatifs à la sélection des immigrants sur les revenus initiaux au cours des années 1990

Les années 1990 diffèrent des années 2000 sur le plan des changements touchant à la fois la sélection des immigrants et les caractéristiques de ces derniers. Parmi les changements importants au cours des années 1990, on peut mentionner la forte hausse tant de la proportion d'immigrants dans la catégorie des travailleurs qualifiés que du niveau de scolarité des immigrants à leur arrivée. Entre les sommets du cycle économique, qui correspondent à peu près aux années 1989-1990 (cohorte d'établissement de 1988) et 2000-2001, les revenus initiaux réels des immigrants de sexe masculin sont demeurés constants, se chiffrant à 34 500 $. Cela dit, l'évolution des caractéristiques a eu tendance à faire augmenter les revenus initiaux des immigrants de 3 500 $ (tableau 6). La hausse du niveau de scolarité des immigrants à leur arrivée a été de loin le facteur le plus significatif, étant à l'origine de 69 % de la hausse des revenus initiaux pris en compte. Ce facteur tendait à faire grimper les revenus initiaux moyens de 2 400 $ (69 % de 3 500 $). Les changements au niveau des catégories d'immigration (hausse de la proportion d'immigrants dans la catégorie de l'immigration économique) et le fait qu'une proportion accrue d'immigrants aient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer ont aussi tendu à faire augmenter les revenus initiaux, de 1 100 $ et de 700 $, respectivement. Cependant, d'autres changements ont contrebalancé en partie ces augmentations, en particulier ceux ayant trait à la région d'origine, qui ont eu tendance à faire baisser les revenus initiaux de 700 $. Les résultats étaient similaires lorsque l'on utilisait le logarithme des revenus annuels plutôt que les revenus annuels comme variable dépendante[20].

L'évolution des caractéristiques a eu un effet moins important sur les revenus initiaux des immigrantes au cours des années 1990, ces revenus augmentant en moyenne de 1 200 $ seulement, contre 3 500 $ dans le cas des hommes. Les facteurs influant sur les revenus initiaux étaient les mêmes, exception faite des changements relatifs à la catégorie d'immigration, qui n'ont eu à peu près pas d'effet dans le cas des femmes. De même que pour les hommes, un niveau de scolarité plus élevé à l'arrivée constituait le facteur prédominant à l'appui des revenus initiaux des femmes[21], ce qui était suivi de l'augmentation de la proportion de femmes ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les changements rattachés à la région d'origine et à la langue, qui ont exercé un effet à la baisse sur les revenus (tableau 6).

Une analyse par décomposition similaire a été effectuée à l'égard des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique (tableau 6). Sur le plan qualitatif, les résultats étaient équivalents. Un niveau de scolarité plus élevé au moment de l'arrivée était le principal facteur concourant à la hausse des revenus initiaux, et la proportion plus élevée de ces demandeurs principaux qui avaient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer exerçait le même effet. Ces hausses étaient annulées en partie par les reculs imputables aux changements ayant trait à la région d'origine et à la langue, et également, dans le cas des femmes, aux villes et aux régions de destination (tableau 6). Les changements relatifs à la catégorie d'immigration n'ont pas joué un rôle particulier, car, à l'intérieur de la catégorie générale de l'immigration économique, les changements n'ont été que mineurs dans la répartition des demandeurs principaux entre la catégorie des gens d'affaires et celle des travailleurs qualifiés (programme fédéral) au cours des années 1990.

---

20. Lorsque le logarithme des revenus annuels sert de variable dépendante, le niveau de scolarité à l'arrivée et la catégorie d'immigration sont les facteurs qui contribuent le plus au changement dans les revenus. Toutefois, leur ordre est alors inversé : la catégorie d'immigration rend compte de 56 % du changement total « expliqué » dans le logarithme des revenus et le niveau de scolarité, de 49 % (tableau 3 de l'annexe).
21. Les résultats sont similaires lorsque le logarithme des revenus annuels sert de variable dépendante au lieu des revenus annuels. On constate que, de toutes les variables, celle du niveau de scolarité à l'arrivée est la plus importante (tableau 3 de l'annexe 3).

4.5 Effet des changements relatifs à la sélection des immigrants sur les revenus initiaux au cours des années 1980

Les changements au niveau de la composition de la population d'immigrants au cours des années 1980, tels que décrits précédemment, ont eu tendance à faire diminuer, plutôt qu'augmenter, les revenus initiaux, surtout dans le cas des hommes. Il n'a pas été possible d'exécuter le modèle 3 à l'égard de cette période, en raison du fait que l'on ne disposait pas des données nécessaires pour déterminer si les immigrants avaient acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer. Les résultats présentés ici reposent sur le modèle 2, qui comprend toutes les variables explicatives, sauf celle de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée.

Il y a trois points importants à mentionner. En premier lieu, chez les hommes, les changements ayant trait à la région d'origine, aux compétences linguistiques, à la catégorie d'immigration et à l'âge (servant d'approximation de l'expérience de travail à l'étranger) expliquaient la totalité de la baisse de 3 600 $ des revenus initiaux entre la cohorte d'établissement de 1981 et celle de 1988[22] (tableau 6). On constate sans surprise que ce sont les changements relatifs à la région d'origine qui constituent le facteur le plus important; viennent ensuite les changements touchant la catégorie d'immigration et la langue. En deuxième lieu, les revenus initiaux des nouvelles immigrantes n'ont pas diminué durant cette période; au contraire, ils ont augmenté d'environ 2 600 $ (tableau 6). Il s'agit d'une observation généralement peu connue, mais qui concorde avec les résultats de recherches antérieures (Hou, 2013). À partir de données de recensement, Frenette et Morissette (2005) ont aussi constaté une hausse au cours des 1980 des revenus initiaux des femmes (c.-à-d. leurs revenus moyens au cours des cinq premières années suivant l'immigration). En troisième lieu, les variables explicatives utilisées ne rendaient compte que d'une petite partie (500 $ seulement) de la hausse de 2 600 $ des revenus initiaux des femmes au cours de la période en question (tableau 6). D'autres facteurs non connus entraînaient donc une hausse des revenus initiaux des femmes, malgré les changements reliés à la région d'origine et aux compétences linguistiques, qui avaient pour leur part un effet négatif sur les revenus initiaux, tant chez les femmes que chez les hommes.

22. Lorsque le logarithme des revenus annuels sert de variable dépendante à la place des revenus annuels, on obtient des résultats similaires, mais plus accentués. Les changements au niveau de trois variables particulières (région d'origine, catégorie d'immigration et langue) sont ceux ayant eu l'effet négatif le plus important sur les revenus initiaux, donnant lieu à une baisse beaucoup plus marquée du logarithme des revenus annuels que celle observée au final, étant donné qu'elle a été contrebalancée en partie par les effets positifs des changements reliés aux taux de chômage régionaux, à la répartition géographique des nouveaux immigrants et à l'âge (tableau 3 de l'annexe).

Tableau 6

Changements touchant les revenus initiaux entre la cohorte d'établissement de 1981 et celle de 1988, et entre celle de 1988 et celle de 1999, et facteurs ayant joué un rôle dans ces changements

	Entre les cohortes de 1981 et de 1988		Entre les cohortes de 1988 et de 1999	
	Ensemble des nouveaux immigrants	Demandeurs principaux, immigration économique	Ensemble des nouveaux immigrants	Demandeurs principaux, immigration économique
	dollars constants de 2011			
Hommes				
Changement total	-3 600	-4 700	-200	-1 700
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	-3 700	-4 800	3 500	3 500
	proportion			
Facteurs				
Âge à l'arrivée	-0,14	-0,40	0,03	0,03
Catégorie d'immigration	0,41	0,17	0,33	0,09
Niveau de scolarité à l'arrivée	-0,01	-0,14	0,69	1,21
Région d'origine	0,88	1,24	-0,21	-0,44
Langue	0,37	0,43	-0,10	-0,26
Répartition géographique	-0,16	-0,13	-0,02	0,02
Taux de chômage régional	-0,36	-0,17	0,06	0,10
Expérience de travail au Canada avant d'immigrer	...	...	0,22	0,24
	dollars constants de 2011			
Femmes				
Changement total	2 600	4 800	-1 500	-1 000
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	500	2 400	1 200	2 700
	proportion			
Facteurs				
Âge à l'arrivée	0,32	0,24	0,02	0,00
Catégorie d'immigration	0,57	-0,01	-0,09	-0,07
Niveau de scolarité à l'arrivée	0,79	0,48	1,13	1,10
Région d'origine	-0,64	0,08	-0,24	-0,07
Langue	-1,01	0,10	-0,13	-0,12
Répartition géographique	1 77	0,79	-0,10	-0,19
Taux de chômage régional	-0,81	-0,68	0,05	0,00
Expérience de travail au Canada avant d'immigrer	...	...	0,35	0,35

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Le changement total et le changement attribuable à l'évolution des différentes caractéristiques sont arrondis au multiple de 100 $ le plus proche.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

5 Conclusion et discussion

Si l'on fait abstraction des variations du cycle économique, les revenus des nouveaux immigrants immédiatement après leur établissement sont demeurés plus ou moins constants au cours des années 1990 et 2000. Il y a eu certaines améliorations mineures vers la fin des années 2000. La tendance était très similaire dans le cas des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique. Toutefois, malgré cette stabilité apparente, il y a eu, en particulier durant les années 2000, des pressions significatives — et principalement à la hausse — sur les revenus, découlant des changements survenus au regard de la sélection et des caractéristiques des immigrants. Au cours des années 1990, l'augmentation du niveau de scolarité à l'arrivée ainsi que la plus forte proportion d'immigrants faisant partie de la catégorie de l'immigration économique ont donné lieu à une hausse des revenus initiaux. Durant les années 2000, qui ont constitué une période beaucoup plus complexe au chapitre de la sélection des immigrants, les facteurs ayant influé de façon positive sur les revenus initiaux des immigrants ont été notamment les changements touchant la répartition des immigrants entre les catégories d'immigration, en particulier l'expansion du Programme des candidats des provinces (PCP); la région d'origine; et, dans le cas des immigrantes, l'augmentation du niveau de scolarité à l'arrivée. L'effet lié au PCP reflétait surtout l'augmentation de la proportion d'immigrants ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer. Ces effets positifs ont été contrebalancés par certaines pressions négatives attribuables à des conditions économiques moins favorables dans les villes et les régions de destination en 2011-2012 comparativement à 2000-2001.

Les commentaires qui suivent peuvent aider à interpréter comme il se doit ces pressions qui exercent sur les revenus. Dans la présente analyse, l'effet d'une caractéristique donnée sur les revenus initiaux, comme une plus forte proportion d'immigrants qui détiennent un baccalauréat, est fondé sur l'hypothèse selon laquelle la valeur, en termes de revenus, d'un baccalauréat[23] pour un nouvel immigrant est demeurée constamment égale à la valeur moyenne observée pendant une période donnée (p. ex. les années 2000). Dès lors, une proportion plus élevée d'immigrants détenteurs d'un baccalauréat engendrera des pressions à la hausse sur les revenus initiaux, étant donné que ces immigrants ont des revenus plus élevés qu'un nouvel immigrant n'ayant fait que des études secondaires, pour prendre cet exemple.

Mais, en dépit des pressions générales à la hausse sur les revenus initiaux qui ont été engendrées par l'évolution des caractéristiques (la valeur de ces caractéristiques en termes de revenus demeurant constante), ces revenus initiaux n'ont pas augmenté au cours des deux décennies en question. Cela signifie que l'une ou l'autre des deux choses suivantes a pu se produire : d'abord, il peut y avoir eu des pressions à la baisse sur les revenus initiaux en général, pour des raisons qui ne sont pas prises en compte dans la présente étude, qu'il s'agisse d'une hausse de l'offre de travailleurs immigrants (Hou et Picot, 2014), d'une baisse généralisée des revenus que rapportent les emplois au bas de l'échelle sur le marché du travail (Green et Worswick, 2010) ou d'autres raisons possibles (Reitz, 2007). Ensuite, il se peut que des événements de portée plus spécifique, plutôt que d'ordre général, soient survenus. Notamment, la valeur, en termes de revenus, de certaines caractéristiques précises (comme un diplôme universitaire, une région d'origine particulière, le fait d'avoir acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer, ou certaines compétences linguistiques) peut avoir diminué. Si l'une ou l'autre de ces choses n'était pas survenue, les revenus initiaux auraient augmenté. Il faudra mener d'autres recherches pour déterminer ce qui s'est passé au juste.

23. L'analyse prend en compte la région d'origine, l'âge, l'expérience de travail, la destination, etc. Autrement dit, dans cette analyse, un déplacement entre les régions d'origine vers des régions où les diplômes revêtent une valeur économique moindre, ou encore un déplacement vers des diplômés moins nombreux à avoir acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer, n'auront pas d'effet sur les revenus pouvant être associés au fait de détenir un diplôme universitaire, car ces facteurs, de même que d'autres, sont pris en compte.

Il y a un facteur qui a été plus important que tous les autres durant les années 2000 : l'accroissement de la proportion de nouveaux immigrants ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer, souvent dans le cadre d'emplois à haut salaire, semble avoir engendré des pressions à la hausse beaucoup plus fortes sur les revenus initiaux que n'importe laquelle des autres variables étudiées. Cette hausse de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée rendait compte de la plus grande partie de l'effet positif engendré par l'expansion du PCP sur les revenus initiaux durant les années 2000, car elle était fortement concentrée parmi les candidats des provinces. De plus, les différences sur le plan de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée entre les candidats des provinces (qui en possédaient plus) et les travailleurs qualifiés (qui en possédaient moins) expliquent à peu près en totalité l'avantage des premiers sur les seconds en ce qui touche les revenus initiaux au cours des années 2000. Même si certains autres facteurs, comme les différences dans la répartition géographique (davantage d'immigrants se rendant dans l'Ouest), le niveau de scolarité à l'arrivée, le chômage dans les régions et les villes de destination ainsi que la région d'origine, ont exercé un léger effet, qu'il soit positif ou négatif, sur l'écart de revenus initiaux entre les candidats des provinces et les travailleurs qualifiés, cet effet n'est rien en comparaison de celui de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée. Une fois prises en compte les différences au niveau de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée, les revenus initiaux des uns et des autres étaient virtuellement identiques. Cela vaut aussi bien pour l'ensemble des immigrants que pour les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique, et cela s'applique à la fois aux hommes et aux femmes.

Il est probable que la variable de l'expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée qui est utilisée dans la présente étude rende compte d'au moins trois effets. Il y a d'abord l'effet éventuel d'une telle expérience de travail sur les revenus dans le cadre de l'emploi des immigrants peu après leur arrivée. Les employeurs pourraient être plus enclins à tenir compte de cette expérience dans la rémunération accordée comparativement à l'expérience acquise à l'étranger, qui ne donne pas lieu à une majoration particulière de la rémunération. Cela dit, la totalité, ou du moins la plus grande partie, de l'effet associé à cette variable ne découle probablement pas de la bonification de la rémunération au titre de l'expérience de travail au Canada. Ensuite, la variable peut aussi refléter un effet de sélection (Hao, 2013; Hou et Bonikowska, 2015; Sweetman et Warman, 2014). À partir du moment où un immigrant est choisi parmi un bassin de travailleurs étrangers temporaires, on dispose de renseignements sur son rendement dans le cadre de son emploi au Canada. Si l'employeur veut que le travailleur étranger temporaire devienne un employé permanent, ce sera sans doute parce que ce dernier a bien accompli son travail. Il se peut donc qu'une forte portion de l'effet de cette variable sur les revenus initiaux soit attribuable à ce processus de sélection. Enfin, au cours des années 2000, beaucoup des travailleurs ayant obtenu un visa temporaire et qui sont devenus résidents permanents occupaient des emplois à haut salaire. S'il y a une augmentation de la proportion de demandeurs principaux qui occupent un emploi à haut salaire, cela donnera évidemment lieu à une hausse des revenus initiaux moyens. On ne sait pas si cette tendance va se poursuivre. Si les demandeurs principaux qui, de travailleurs étrangers temporaires, deviennent résidents permanents en viennent dans une proportion plus élevée à occuper des emplois moins bien rémunérés et moins spécialisés, les revenus initiaux pourraient diminuer, malgré la présence de demandeurs principaux ayant acquis de l'expérience de travail au Canada avant d'immigrer.

6 Annexe – Tableaux et graphiques

Annexe Graphique 1
Taux d'emploi chez les hommes âgés de 25 à 54 ans

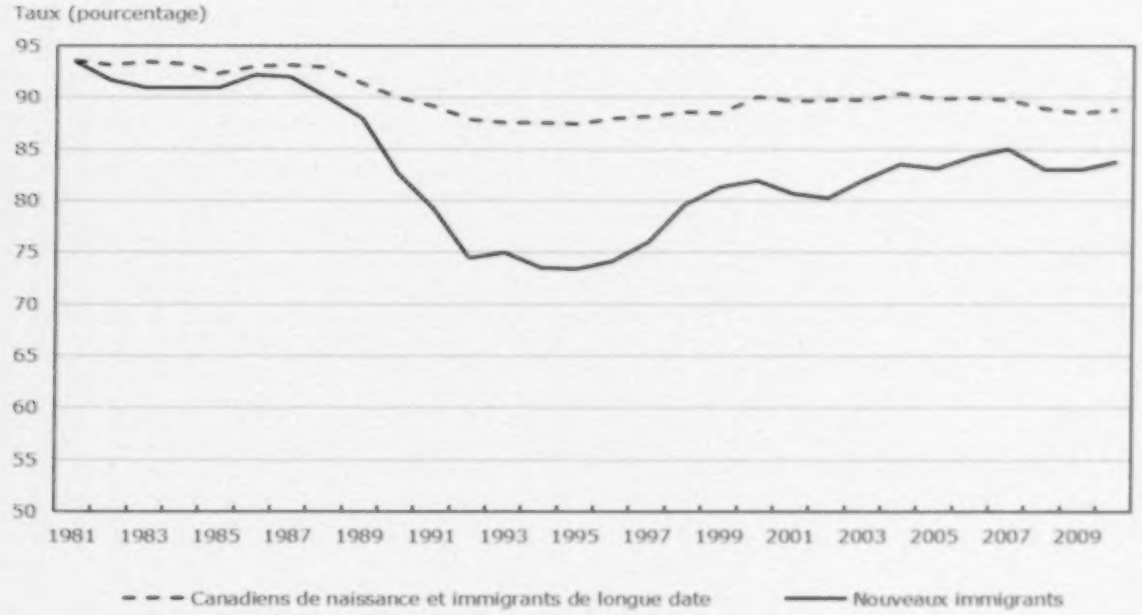

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Annexe Graphique 2
Taux d'emploi parmi les femmes âgées de 25 à 54 ans

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Annexe - Tableau 1-1
Modèles de régression permettant de prédire les revenus initiaux des nouveaux immigrants de sexe masculin s'étant établis au Canada entre 1999 et 2010

	Résultat - Revenus annuels (en dollars constants de 2011)				Résultat - Logarithme des revenus annuels			
	Modèle 1		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 3	
	estimation	erreur type	estimation	erreur type	estimation	erreur type	estimation	erreur type
Ordonnée à l'origine	39 349	105	58 418	319	10,098	0,003	10,423	0,011
Année d'arrivée (année de référence : 2010)								
1999	815	152	5 089	135	0,006	0,005	0,076	0,005
2000	-1 274	144	3 975	124	-0,050	0,005	0,064	0,004
2001	-4 696	141	650	122	-0,163	0,004	-0,037	0,004
2002	-5 240	146	-409	126	-0,178	0,005	-0,065	0,004
2003	-4 386	147	22	127	-0,150	0,005	-0,048	0,004
2004	-1 510	144	953	127	-0,078	0,005	-0,035	0,004
2005	-1 420	139	1 245	125	-0,046	0,004	-0,014	0,004
2006	601	141	2 099	126	0,013	0,004	0,022	0,004
2007	1 059	143	2 646	122	0,003	0,005	0,052	0,004
2008	109	142	1 496	127	-0,042	0,004	0,035	0,004
2009	-691	140	-384	120	-0,041	0,004	-0,010	0,004
Catégorie d'immigration (catégorie de référence : demandeurs principaux, travailleurs qualifiés)								
Demandeurs principaux, candidats des provinces	12 082	148	27	150	0,396	0,005	-0,006	0,005
Demandeurs principaux, aides familiaux résidents	-5 762	579	-6 654	503	0,184	0,018	-0,222	0,017
Demandeurs principaux, gens d'affaires	-16 870	213	-5 500	192	-0,528	0,007	-0,164	0,007
Conjoints et personnes à charge, immigration économique	-12 787	97	-5 774	89	-0,317	0,003	-0,213	0,003
Famille	-9 836	79	-5 287	82	-0,118	0,002	-0,089	0,003
Réfugiés	-14 574	92	-9 606	98	-0,358	0,003	-0,306	0,003
Autres	-10 159	870	-15 436	744	-0,203	0,027	-0,403	0,025
Âge à l'arrivée (groupe de référence : 60 à 64 ans)								
20 à 24 ans	...	...	682	155	...	...	0,126	0,005
25 à 29 ans	...	...	2 100	144	...	...	0,276	0,005
30 à 34 ans	...	...	2 204	143	...	...	0,261	0,005
35 à 39 ans	...	...	2 112	146	...	...	0,214	0,005
40 à 44 ans	...	...	1 955	151	...	...	0,167	0,005
45 à 49 ans	...	...	1 326	161	...	...	0,100	0,006
Niveau de scolarité à l'arrivée (niveau de référence : diplôme d'études supérieures)								
Pas de diplôme d'études secondaires	...	...	-8 339	126	...	...	-0,097	0,004
Diplôme d'études secondaires	...	...	-9 115	99	...	...	-0,124	0,003
Etudes postsecondaires partielles	...	...	-8 897	95	...	...	-0,090	0,003
Baccalauréat	...	...	-3 783	79	...	...	-0,033	0,003
Région d'origine (région de référence : États-Unis)								
Europe du Nord et de l'Ouest	...	...	-403	220	...	...	0,134	0,008
Europe du Sud et de l'Est	...	...	-12 029	230	...	...	-0,091	0,008
Afrique	...	...	-12 112	223	...	...	-0,235	0,008
Asie de l'Est	...	...	-19 802	231	...	...	-0,468	0,008
Asie du Sud	...	...	-14 462	223	...	...	-0,157	0,008
Asie du Sud-Est	...	...	-11 100	234	...	...	0,080	0,008
Autres pays d'Asie	...	...	-16 763	237	...	...	-0,392	0,008
Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud	...	...	-11 004	219	...	...	-0,093	0,007
Océanie et autres pays	...	...	-4 751	308	...	...	0,075	0,011

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Le modèle 3 prend aussi en compte la répartition géographique au niveau des provinces et des principales régions métropolitaines.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Annexe - Tableau 1-2
Modèles de régression permettant de prédire les revenus initiaux des nouveaux immigrants de sexe masculin s'étant établis au Canada entre 1999 et 2010

	Résultat - Revenus annuels (en dollars constants de 2011)				Résultat - Logarithme des revenus annuels			
	Modèle 1		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 3	
	estimation	erreur type	estimation	erreur type	estimation	erreur type	estimation	erreur type
Langue (catégorie de référence : anglais, langue maternelle)								
Français, langue maternelle	...	...	-10 048	209	...	...	-0,009	0,009
Français ou anglais, langue maternelle, bilingue	...	...	-4 637	169	...	...	0,040	0,006
Autre langue maternelle, connaissance de l'anglais	...	...	-6 408	118	...	...	-0,149	0,004
Autre langue maternelle, connaissance du français	...	...	-9 786	180	...	...	-0,296	0,006
Autre langue maternelle, bilingue	...	...	-7 164	150	...	...	-0,157	0,005
Ne parle ni le français, ni l'anglais	...	...	-8 114	133	...	...	-0,245	0,005
Taux de chômage régional	...	...	-776	31	...	...	-0,045	0,001
Expérience de travail acquise au Canada avant l'arrivée (catégorie de référence : aucune expérience)								
Plus de 50 000 $ par année	...	...	71 759	135	...	...	1,224	0,005
20 000 $ à 50 000 $ par année	...	...	9 922	102	...	...	0,426	0,003
0 $ à 20 000 $ par année	...	...	835	101	...	...	0,037	0,003

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Le modèle 3 prend aussi en compte la répartition géographique au niveau des provinces et des principales régions métropolitaines.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Annexe - Tableau 2

Changements touchant le logarithme des revenus initiaux entre la cohorte d'établissement de 1999 et celle de 2010, selon le sexe, et facteurs ayant joué un rôle dans ces changements

	Ensemble des nouveaux immigrants		Demandeurs principaux, immigration économique	
	Contrôle - Catégorie d'immigration seulement	Contrôle - Toutes les covariables	Contrôle - Catégorie d'immigration seulement	Contrôle - Toutes les covariables
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
		points log		
Hommes				
Changement total	0.022	0.022	0.033	0.033
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	0.030	0.098	0.109	0.163
		proportion		
Facteurs				
Âge à l'arrivée	...	-0.07	...	-0.05
Catégorie d'immigration	1.00	0.15	1.00	0.00
Niveau de scolarité à l'arrivée	...	0.00	...	-0.03
Région d'origine	...	0.54	...	0.43
Langue	...	0.13	...	0.05
Répartition géographique	...	-0.05	...	-0.16
Taux de chômage régional	...	0.41	...	0.22
Expérience de travail au Canada avant d'immigrer	...	1.01	...	0.56
		points log		
Femmes				
Changement total	0.004	0.004	-0.037	-0.037
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	0.057	0.159	0.093	0.137
		proportion		
Facteurs				
Âge à l'arrivée	...	-0.02	...	-0.06
Catégorie d'immigration	1.00	0.09	1.00	-0.20
Niveau de scolarité à l'arrivée	...	0.08	...	0.09
Région d'origine	...	0.26	...	0.52
Langue	...	0.13	...	-0.05
Répartition géographique	...	-0.02	...	-0.02
Taux de chômage régional	...	-0.12	...	-0.17
Expérience de travail au Canada avant d'immigrer	...	0.59	...	0.91

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Annexe - Tableau 3

Changements touchant le logarithme des revenus initiaux entre la cohorte d'établissement de 1981 et celle de 1988, et entre celle de 1988 et celle de 1999, selon le sexe, et facteurs ayant joué un rôle dans ces changements

	Entre la cohorte de 1981 et celle de 1988		Entre la cohorte de 1988 et celle de 1999	
	Ensemble des nouveaux immigrants	Demandeurs principaux, immigration économique	Ensemble des nouveaux immigrants	Demandeurs principaux, immigration économique
		points log		
Hommes				
Changement total	-0,061	-0,080	-0,134	-0,199
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	-0,052	-0,101	0,091	0,073
		proportion		
Facteurs				
Âge à l'arrivée	-0,27	-0,31	0,08	0,10
Catégorie d'immigration	0,06	0,23	0,06	0,16
Niveau de scolarité à l'arrivée	0,32	-0,10	0,49	1,11
Région d'origine	1,33	1,06	-0,31	-0,46
Langue	0,80	0,55	-0,09	-0,32
Répartition géographique	-0,39	-0,21	-0,03	0,03
Taux de chômage régional	-1,46	-0,23	0,10	0,20
Expérience de travail au Canada avant d'immigrer	..	..	0,22	0,18
		points log		
Femmes				
Changement total	0,179	0,271	-0,209	-0,229
Changement entraîné par l'évolution des caractéristiques	0,067	0,165	0,032	0,072
		proportion		
Facteurs				
Âge à l'arrivée	0,06	0,09	0,03	-0,04
Catégorie d'immigration	0,23	-0,01	0,06	-0,10
Niveau de scolarité à l'arrivée	0,10	0,23	1,25	1,25
Région d'origine	-0,01	0,10	-0,49	-0,06
Langue	-0,40	0,15	-0,30	-0,19
Répartition géographique	0,75	0,57	-0,21	-0,36
Taux de chômage régional	0,24	-0,20	0,15	0,01
Expérience de travail au Canada avant d'immigrer			0,09	0,30

.. n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants

Références

Aydemir, A., et M. Skuterud. 2008. « Explaining the deteriorating entry earnings of Canada's immigrant cohorts, 1966-2000 ». *Revue canadienne d'économique* 38 (2) : 641 à 672.

Beach, C., A. Green et C. Worswick. 2011. *Toward Improving Canada's Skilled Immigration Policy: An Evaluation Approach*. C.D. Howe Institute Policy Studies.

Bonikowska, A., F. Hou et G. Picot. 2015. *Quelles caractéristiques du capital humain prédisent le mieux les gains des immigrants de la composante économique?* Document de recherche de la Direction des études analytiques, nº 368. Nº 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Citoyenneté et Immigration Canada. 2010. *Évaluation du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)*. Rapport CIC-5462010F-PDF. Disponible à l'adresse Internet suivante : http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/PTQ2010.pdf.

Ferrer, A., G. Picot et C. Riddell. 2014. « New directions in immigration policy: Canada's evolving approach to the selection of economic immigrants ». *The International Migration Review* 48 (3) : 846 à 867.

Frenette, M., et R. Morissette. 2005. « Will they ever converge? Earnings of immigrant and Canadian-born workers over the last two decades ». *The International Migration Review* 39 (1) : 228 à 257.

Green, D., et C. Worswick. 2010. « Entry earnings of immigrant men in Canada: The roles of labour market entry effects and returns to foreign experience ». *Canadian Immigration: Economic Evidence for a Dynamic Policy Environment*, publié sous la direction de T. McDonald, E. Ruddick, A. Sweetman et C. Worswick, p. 77 à 110. Montréal : Queen's Policy Studies Series.

Hou, L. 2013. « Admission-group salary differentials in the United States: The significance of the labour-market institutional selection of high-skilled workers ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 39 (8) : 1357 à 1369.

Hou, F. 2013. « Immigrant entry earnings over the past quarter century: The roles of changing characteristics and returns to skills ». *Canadian Studies in Population* 40 (3-4) : 149 à 163.

Hou, F. 2014. « A general approach to effect decomposition ». *Social Science Quarterly* 95 (3) : 894 à 904.

Hou, F., et A. Bonikowska. 2015. *L'avantage en matière de gains des résidents temporaires ayant obtenu le droit d'établissement au Canada*. Document de recherche de la Direction des études analytiques, nº 370. Nº 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Hou, F., et G. Picot. 2014. « Annual levels of immigration and immigrant entry earnings in Canada ». *Analyse de Politiques* 40 (2) : 169 à 181. DOI : 10.3138/cpp.2013-017.

Hyndman, M., et J. Townsend. 2013. « Provincial nominee programs: An evaluation of earnings and settlement rates of nominees ». *Analyse de Politiques* 39 (4) : 493 à 518.

Picot, G., et F. Hou. 2009. *Les caractéristiques des immigrants, l'affaiblissement de la TI et leur effet sur les gains initiaux des immigrants*. Document de recherche de la Direction des études analytiques, nº 315. Nº 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Picot, G., et A. Sweetman. 2012. *Making It in Canada: Immigration outcomes and policies*. Étude de l'IRPP, vol. 29. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

Reitz, J. 2007. « Immigrant employment success in Canada, Part I: Understanding the decline ». *Journal of International Migration and Integration* 8 (1) : 37 à 62.

Sweetman, A., et C. Warman. 2014. « Former temporary foreign workers and international students as sources of permanent immigration ». *Analyse de politiques* 40 (4) : 392 à 407.